

La Trágica Historia de Jean Delisle (1700-1712) *

por

Miguel López Pérez

I - *Introducción.*

Todo hubiera sido bien distinto si la administración francesa no estuviera en tan grave situación económica y financiera, o si no hubiera habido tal escasez de masa monetaria, o si no hubiera habido tal caos tipológico de monedas durante el cambio del siglo XVII al XVIII. Este escenario sufrió un proceso de agravamiento y degeneración que culminó a la muerte de Luis XIV en el año 1715. El Estado galo hizo frente a una sucesión de conflictos bélicos que comenzaron con la Guerra de Religión (1562-1598), seguidas bajo Luis XIII (1610-1643) y Luis XIV (1643-1715) por la Guerra de los Treinta Años (1618-1648), la Guerra de Devolución (1667-1668) en las ciudades del norte, la guerra con las Provincias Unidas en 1672, llegando a fin de siglo con las guerras de España y la Liga de Augsburgo. Esto hizo que las finanzas francesas hubieran de sostenerse en unas condiciones adversas, tanto para el Estado como para el resto de la población. La fiscalidad no era suficiente y estaba mal organizada. Durante el siglo XVII no hay en Francia algo parecido al mercantilismo inglés, ni una administración formada a partir de los grupos de poder, como en Austria o Alemania. Incluso Colbert creó una administración por y para el comercio destinada únicamente al enriquecimiento y mantenimiento de la monarquía. Aún más agravó la situación económica un crecimiento desmesurado del déficit y algunas crisis alimentarias. Ya en el año 1707, Vauvan, en su *Dixme royale*, sostuvo que una buena organización fiscal era la causa mayor de la destreza económica del reino galo. A todo esto hay que añadir que se arrastran casi cinco siglos de anarquía monetaria: desde el reino de San Luis (1226-1270) hasta 1789. El desorden del sistema bimetálico es total gracias a la complejidad de la tipología y de la falta de metal para la acuñación. Además, la diversidad de especies metálicas reales aumentó el desorden ya que los reyes sucesivos acuñaban sus propias monedas, aunque no retiraban de circulación las anteriores. Así, a finales de la

Edad Moderna (1789) compartían escenario el escudo de oro (1266), El “royal assis” (1290); la “masse” y la “chaise” (1303), el “agnel” (1311), el franco (1360), el “mouton” (1354), el “henri” (1549), el luís (1640), el lis (1655), etc. Si esto no era suficiente, las mutaciones en las monedas se cuentan por centenares, bien fueran debido a un deseo de alinearse con un desarrollo comercial de rápida evolución, o por motivos políticos¹. Otro elemento a destacar es la existencia de instrumentos monetarios paralelos al sistema real. De los cuatro tipos existentes: las monedas feudales, las monedas privadas, las monedas extranjeras y las monedas falsas, es este último el que más nos interesa. El problema constante del *faux monayer* y del *faux monayage* desde el siglo XII se acrecentará desde finales del siglo XVII. La falsificación es un fenómeno recurrente en el Antiguo Régimen. Las necesidades reales obligaron a una reducción del metal, hasta el punto que la línea divisoria entre una moneda buena o falsa y otra de calidad o no quedó diluida². Los *faux monnayers* se enfrentaban a terribles castigos, como ser ahogados en barro en plazas públicas, aunque la práctica de la falsificación es muy frecuente en los siglos XVI y XVII, y muy alto el número de señores y legisladores que lo practican. Como fondo, la escasez crónica de masa monetaria y el escaso valor del circulante³. El último factor a considerar, también muy presente en el panorama descrito, es el del alquimista. O no tanto él como el *faisseur d'or*. Llámese así, o *goldmaker*, o *goldmacher*, esta figura variopinta tuvo una gran presencia en todas las cortes europeas, especialmente desde el último cuarto del siglo XVII hasta el primero del siglo XVIII. Como muy bien dijo Schröder de ellos, los *goldmachers* tienen capacidad e ingenio para crear, generar y aprovechar la ocasión, pero la ocasión, tanto en las tierras habsburguesas, como en la de los príncipes protestantes, o en Francia, Inglaterra y España, ya estaba creada por los futuros estafados, a lo que también ayudó mucho el ambiente⁴. Lo que es esencial pensar aquí es que, para los hombres de estado galos, no había mejor oportunidad para arreglar todos los problemas de una sola vez que

* Quiero expresar mi agradecimiento a Benjamín Fauré, Universidad de Toulouse, y a Lawrence Principe, Johns Hopkins University, por su ayuda en este artículo.

¹ Jérôme Blanc, «Les citoyens face à la complexité monétaire: le cas de la France sous l'Ancien Régime», *De Pecunia*, VI(3), décembre 1994, 81-111.

² Arles, Adrien, *Entre monnayage officiel et faux-monnayage. La fabrication de la monnaie au marteau en France (XIIIe – XVIIIe siècles). Approche physico-chimique, expérimentale et historique*, Tesis Doctoral, Université d'Orléans, Institut de Recherche sur les Archéomatériaux, 2009.

³ Françoise Bayard, Philippe Guignet, *L'économie française aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*. Préf. Pierre Deyon. Paris : Ophrys (Synthèse & Histoire), 1991, 217-228. Olivier Caporossi, Bernard Traimond (dir.), *La fabrique du faux monétaire du Moyen Age à nos jours*, Toulouse, Méridiennes, 2012.

⁴ Schröder, Johann Wilhelm Freiherr von (1640-1688), *Nothwendiger Unterreich von Goldmachen*, Leipzig, Gerdiesio, 1684. He usado la edición de F. Roth-Scholz, *Deutsches Theatrum chemicum I*, 1727, 219-88, 240.

la aparición de un alquimista capaz de fabricar dorado con el que dar una solidez extraordinaria a la economía. Esta conjunción de factores, en la que se unen el alquimista *faisseur d'or* y la acuñación de moneda a partir de su trabajo, no era nueva. Incluso no eran necesarios todos los problemas mencionados para que existiera⁵.

En la Provenza francesa corrió el rumor en el año 1700 de que un tal Jean Troin, un cerrajero vecino del pueblo de Sisteron, poseía el secreto de la transmutación y que sabía transformar objetos de acero en oro. Su fama desbordó los límites de su provincia y llegó hasta la corte de Versalles, donde el Rey Sol deseó admirar de cerca estas maravillas. De forma resumida, la historia es como sigue: El inspector de las Finanzas, M. de Chamillard, seguramente pensó que había encontrado un nuevo Vinache, un nuevo salvador de la maltrecha economía gala. Delisle, por su parte, no tenía demasiada prisa en conocer a tales personalidades e hizo oídos sordos. En 1709 y 1710, M. Desmaretz, sucesor de M. de Chamillard⁶, pidió más detalles al obispo de Senez, protector del provenzal. La respuesta del eclesiástico fue muy favorable: *“Llamé al señor Delisle a Castellane. Acudió y le hice escoltar por ocho o diez hombres muy atentos, advirtiéndoles que vigilaran bien sus manos; cuando estuvo en nuestra presencia cambió, sobre un hornillo, dos monedas de plomo en plata. Las envié a M. de Pontchartrain, éste las mostró a los mejores orfebres de París, que dijeron tenían muy buen quilate.”*⁷. Como dos opiniones valen más que una, se encargó a M. de Saint-Maurice, presidente de la Moneda de Lyon, que procediese a otros experimentos; Delisle aceptó, y un informe oficial estableció sin discusión la habilidad del alquimista. El Rey ordenó, pues, que Delisle fuera a Versalles; el alquimista hizo prolongar el asunto; al cabo de dos años aún vivía en Provenza. La corte perdió la paciencia y en 1711 mandó traer por la fuerza a Delisle. Los policías que le llevaban conspiraron para matarle y apropiarse de la piedra filosofal que, sin duda alguna para ellos, debía llevar. En una tentativa de una supuesta evasión bien organizada, le hirieron gravemente y el pobre hombre, encarcelado en la Bastilla sin recibir ninguna atención médica, murió

⁵ "Pesquisa a Catalina de Torres, monja profesa de Santa Cruz de Córdoba acerca de la acusación formulada contra ella de que "so color de hazer alquimia... falsaua los reales' ." Archivo General de Simancas, Registro General del Sello, legajo 149309,131, 17 de septiembre de 1493. Más casos de alquimistas falsificadores de moneda desde el año 1447 en el apartado "Exemples d'alchimistes faux monnayeurs dans les registres des Archives Nationales", en Benjamin Fauré, « Alchimistes et faux monnayeurs en France au Moyen Age d'après quelques documents conservés aux Archives Nationales de Paris », en Olivier Caporossi, Bernard Traimond (dir.), *La fabrique...*, 105-120, esp. 111-117.

⁶ Nicolás Desmaretz, controlador general, muerto en 1721, sobrino de Colbert.

⁷ Historial relativo al Señor Delisle, B. N. de París, manuscrito francés 4302, fol. 60.

poco después, el 5 de febrero de 1712⁸. Esta historia ocurría en el mismo momento en que un tal Lascaris viajaba por Europa, y muchos se han preguntado si no estuvo mezclado en esto. Hay quien dijo que Delisle fue el criado de un verdadero alquimista que recibió la piedra filosofal de Lascaris en 1690⁹. Delisle asesinaría a su señor para adueñarse del tesoro. En los papeles de su víctima leyó algo sobre el jardín donde el filósofo siembra y cuida la semilla mineral que da el fruto rojo capaz de transmutar en oro. Delisle lo interpretó literalmente; mezclaba oro, calcinado en cal, como se decía entonces, con zumo de vegetales, en especial de la lunaria (o moneda del Papa).

El caso de Jean Delisle es uno de los más espectaculares y famosos de fraude alquímico de principios del siglo XVIII en toda Europa. Aunque no deja de ser otro más de “*les embastillés*”¹⁰, la multitud de personajes que rodean a nuestro protagonista, desde viajeros al mismísimo rey, pasando por tenientes de policía, orfebres y obispos, da una idea de la envergadura de este caso que se extiende durante doce años, desde 1700 hasta 1712, cuando muere torturado en la Bastilla. La Historiografía se ha movido, las más de las veces, erróneamente, gracias a la coincidencia de dos puntos clave en esta historia. Por un lado, las cartas entre los protagonistas, como fuentes indiscutibles de los hechos; por otro, el que uno de los primeros que sacara parte de ellas a la luz, Nicolás Lenglet du Fresnoy (1674-1752), fuera, además de contemporáneo, compañero de Delisle en la Bastilla. Este hecho hizo que fuera considerado como una persona totalmente autorizada para escribir su biografía, y que la misma fuera acatada sin discusión posteriormente¹¹. Con todas las fuentes posibles a nuestro alcance, desde las primarias hasta las más actuales, vamos a reconstruir su historia lo más exactamente posible.¹²

⁸ Gauchet, Henri, « Un alchimiste bargemonais au XVIIIe s. : Jean Troin, dit Delisle », *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, XXXIV : P.V. des travaux analysés (1922-1923), 10-11 y 32.

⁹ El primero que hizo tal afirmación fue Kart Christoph Schmeider en su *Geschichte der Alchemie*, Halle, 1832. Luego, otros historiadores alemanes de la alquimia siguieron con esta idea. También Louis Figuier adoptó también esto: *L'alchimie et les alchimistes*, París, Hachette et C^{ie}, 1856 (2^a ed.), 317-318.

¹⁰ En la misma época otros alquimistas fueron encarcelados en La Bastilla parisiense: Schuster en 1686; Vinache en 1689, Chambon en 1703; Mariscot y Boucheix d'Auvergne en 1704; Thomassin y Seigneurie, en 1705...

¹¹ Nicholas Lenglet du Fresnoy, *Histoire de la Philosophie Hermétique*, París, Coustelier, 1742, vol. II : « *Histoire du nommé Delisle Provençal, prétendu Adepte* », 68-ss, en adelante : HPhH ; J.-A. Durbec, “L'alchimiste de Saint-Auban, Jean Troin, alias de l'Isle, le “faisseur d'or” (1673-1712), *Annales de la Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, XV (1957-1961), 131-187: Apprenti forgeron à Bargemon, installé à Saint-Auban entre Castellane et Entrevaux où il prétend avoir trouvé le secret de la transmutation des métaux en or, ce personnage, accusé de faux-monnayage, mourra à la Bastille; l'évêque de Senez, Mgr Soanen, le protégeait et intervint en sa faveur.

¹² Además de las ya citadas, hay unos doscientos documentos en la biblioteca Nacional de Francia relativos a este affaire. La mayoría de ellos se encuentran publicados en: *Archives de la Bastille*.

II. *De Jean Troin a Jean Delisle.*

Jean Troin nació en Bergemon hacia 1672¹³ en el seno de una humilde familia de campesinos, por lo que, como era habitual, no recibió ninguna educación en su infancia. Será pastor hasta los diez años, cuando se pone a trabajar en la herrería del pueblo como aprendiz, llegando cinco años después a ser el armero-cerrajero más habil conocido hasta entonces. Diestro, astuto, vigoroso y seductor, este católico se casó con una paisana, pareciendo así, que el resto de su vida ya estaba trazado. Bergemon, sita cerca de la gran vía transversal que recorre la Provenza desde Rhône a Var, era un punto clave para que Troin trabajara con los equipajes de los pasajeros y sus herrajes en las paradas vecinas. A fines del siglo XVII el hambre se extendió por la región con su cortejo de motines y pillajes, Jean Troin tiene veinte años y decide instalarse en un pueblo cercano: Saint-Auban, otro punto clave de tránsito de viajeros por la Provenza, enclave de la Route de l'Aval. El fraude se extendió, como respuesta al gobierno que presionaba a un país ya exiguo, principalmente en el tabaco, la sal y la pólvora.

Entre 1704 y 1709, al final del reinado de Luís XIV de Francia, la Provenza¹⁴ conoció una considerable proliferación de empresas, más o menos pequeñas dedicadas a

Documents inédits recueillis et publiés par François Ravaisson, conservateur-adjoint à la Bibliothèque de l' Arsenal (en adelante Archives), vol. XII : Règnes de Louis XIV et de Louis XV (1709 à 1772). Paris, Pedone-Lauriel, 1881, 52-68. Edourad Servan de Sugny, Gerbe littéraire, Paris, Librairie de Ch. Schwartz et Al. Gagnot, 1842, 549. Lenglet Du Fresnoy, N., Histoire de la Philosophie Hermétique, Rouen, 1738, II, 68-ss. Adelung, J. C., Geschichte der menschlichen Narrheit, oder Lebensbeschreibungen berühmter Schwarzunste, Goldmacher, Leuselsbanner, Zdeichen und Einiendeuter, Schwärmer, Wahrfager und anderer philosophischer. Unholden. Sechster theil, Leipzig, in der Wengangschen Buchhandlung, 1787. n° 60, 14-ss : "Delisle und Aluns, zwen goldföche" (Es una traducción de Lenglet du Fresnoy). Rochas, Albert de "L'or alchimique", La Nature, Quatorzième année, premier semestre : 653 à 678 (1886), 339-343. La Chronique médicale : revue bi-mensuelle de médecine historique, littéraire & anecdotique, 15 (1908), 495. Saint-Simon, Louis de Rouvroy, Duque de, 1675-1755, Mémoires. Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe. Augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices. par A. de Boislesle, membre de l'Institut avec la collaboration de L. Lecestre, Paris, Librairie Hachette et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79, 1908, vol. 20, 229-233. Gazette d'Amsterdam, 1711, n° XXXI ; Lettres de Mme Dunoyer, lettre LXXIV, tome III, 330-334 ; Journal de Dangeau, tome XIII, p. 68 ; ms. Grenoble 404, tome II, p. 472-478; lettres inédites du comte de Grignan, 4740 et 4744; MacKay, R., Memoirs of Extraordinary Popular Delusions, Philadelphia, Lindsay and Blakinton, 1850, vol. II, 250-259. Barret, F., The lives of alchemystical philosophers, Londres, MacDonald & son, 1815, 86-88.

¹³ Según carta de M. de Lions, Chantre de Grenoble, del 30 de enero de 1707, Delisle tenía en ese año la edad de treinta y cinco, lo que implica que naciera en 1672: « M. Mesnard Curé du Montier, m'écrit qu'il y a un homme âgé de 35. ans nommé M. Delisle, qui convertit le plomb & le fer en or & en argent, & que cette transmutation est si véritable & si réelle,... », HPhH, II, 74.

¹⁴ La alteración de las monedas en Provenza viene desde principios del siglo XIII. M. l'Abbé Papon, Histoire Générale de Provence, Paris, Moutard, 1778, vol. 2, 358-498

la acuñación de moneda falsa. En toda la Provenza oriental, en Antibes, Cannes, Grasse, Cagnes, Carros y Niza hubo fabricación o comercio de moneda falsa. Estas actividades ilícitas se practicaban casi sin esconderse, y ciertos señores locales no vacilaban de vanagloriarse abiertamente de batir moneda similar a la del rey en sus castillos. Las pesquisas raramente tenían éxito, alteradas muy a menudo por la complicidad y por la protección de los altos personajes implicados en este tráfico ilegal. El poder central, oséase París, informado de esta situación perniciosa por el intendente Lebreil, decide intervenir para acabar con esta situación. Fue ayudado en su tarea por un célebre oficial, el gobernador de Grasse, el conde de d'Artagnan. Una espectacular redada envió a los calabozos de la isla Santa Margarita a dieciséis personas acusadas de acuñar moneda falsa, aunque esta operación será infructuosa. Los verdaderos culpables rehusaron a declarar a favor de sus relaciones con estos asuntos. El 5 de abril de 1710, el gobernador de Grasse estará más feliz tras su redada en el castillo de Cagnes, donde el marqués de Grimaldi será arrestado. Después, con el concurso del señor de Saint Maurice¹⁵, encargado de instruir estos asuntos ante un tribunal especial asignado en Cannes, este balance se va a volver, las condenas pronunciadas por la corte que él preside testimonian:

- 15 condenas a muerte culminadas en ejecución, precedidas de torturas.
- 5 condenas a galeras a perpetuidad.
- 3 condenas a galeras por un tiempo definido
- 2 a destierro perpetuo
- 6 a destierro temporal

Y, en fin, numerosas multas entre 1000 y 2000 libras. Las condenas a muerte y a galeras se solían acompañar del embargo y confiscación de los bienes de los condenados. Las sesiones de tortura eran tales que hizo falta para un condenado atender su restablecimiento antes de enviarle a galeras. Las mujeres implicadas fueron puestas dos horas en una argolla en la plaza de Cannes, andando todo un día entero, después

¹⁵ M. Eug. Thomas (dir), *Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures a 1790, rédigé par M. Eug. Thomas, archiviste. Archives civiles, série C, tome deuxième : Hérault, Montpellier, Richard Frères, 1865, XIII* : « A la fin d'Avril 1718, Basville fut remplacé des ses fonctions d'intendant de justice, police et finances de la province de Languedoc, par Louis de Bernage, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, Vaux, Chaumont, et conseiller d'État, toutefois que les querelles contre les jansenistes et le quesnellisme ils furent apaisés ».

eran fustigadas desnudas en sus espaldas «par les rues et carrefours accoutumés de la ville, avant d'être bannies». Un párroco que acuñaba moneda falsa, sometido a la justicia ordinaria, y luego a la “extraordinaria”, con sus mechones ardiendo entre los dedos, exclamaba «Ah! Mon Dieu, ne me tourmentez pas, j'ay dit la vérité et je n'en diray pas davantage». Condenado a muerte, fue colgado en la Place d'Antibes. Se arrasa su casa de Annot y sobre los escombros se deja una olla con una placa de cobre con el texto de su condena. Incluso la corte llega a juzgar a un muerto. Se maniobró sobre un afilador en oro de Draguignan que pereció en las mazmorras del obispo de Fréjus. ¿Suicidio o accidente? Con todo, se le juzgo y «la mémoire de l'accusé demeurerait condamnée, éteinte et supprimée à perpétuité, son cadavre attaché serait traîné sur une claye, la teste en bas et la face contre terre, par les rues de Cannes, jusqu'à la place dudit lieu où il serait pendu par les pieds à une potence et jeté à la voirie, après avoir été exposé pendant deux heures». Los focos de acuñación fueron casi todos extinguidos en 1710. 66 fábricas fueron destruidas y la misión de Saint Maurice quedó como un éxito incuestionable¹⁶.

El destino de Jean Troin cambia bruscamente cuando se fue a Niza en 1701 para entregar platinas de fusil que él había templado. Se encuentra en la hostelería «Chapeau Rouge» con un extraño personaje italiano que se hace llamar Denis, y quien será el origen de su “arte”. El conduce a su nuevo amigo hasta Avignon donde éste le inicia en la transmutación de los metales, le enseña a “hacer oro” a partir del plomo y del hierro. En la ciudad papal, Jean Troin aprende los rudimentos de su arte tomando parte de las manipulaciones del italiano ¿Incauto o cómplice? Él sale a herborizar bajo la orden de su maestro, ya que la fabricación de oro y plata exigen dos variedades de lunarias, la mejor y la menor, que crecen cerca de Sisteron. Sin estudios específicos y de forma empírica, Troin va adquiriendo así el saber de su maestro.

Después de ocho meses de estancia en Avignon, desaparece. Localizado por el obispado de Glandèves en marzo de 1705, en la villa de Mas, es conducido ante el Controlador de Finanzas como un hombre “disfrazado” bajo el nombre de De l'Isle, sin domicilio fijo, huésped de diversos gentileshombres, es condenado a muerte por contumacia, por crímenes de “falsa reforma de monedas”, pero acierta a escapar de las investigaciones del verano de 1704. El Intendente de Provenza Lebret localiza a Delisle en agosto de 1705 en la Palud, cerca de Moustiers, donde está albergado por el señor del

¹⁶ Benjamin Fauré, *Op. cit.*, n.5

castillo homónimo. El 29 de agosto es tendida una emboscada en la capilla, pero el señor y la familia ponen fuera de combate a los seis hombres venidos a por el contumaz Jean Troin.

Jean Troin, en adelante ya Delisle, explota ahora por su cuenta los secretos del italiano, desaparecido misteriosamente después de una estancia de algunos meses en Mas. El mago aprendiz, llegado ya a mago, hizo fabricar oro y plata a los escépticos que dudaban de su poder, por lo que se comprende que tuviera tantos amigos. Hacia la navidad de 1706, cuando ya tenía como residencia ordinaria el Château de la Palu¹⁷, ya había contactado con varias víctimas de reconocido prestigio local o regional, a los que engatusaba con el uso de dos componentes que seguiría usando luego: un aceite y unos polvos que él elaboraba y que luego veremos cómo los hacía. Entre los que tenían el supuesto oro de Delisle estaban: un mercader de Digne llamado Taxis, que tenía veinte libras de peso¹⁸, Monsieur & Madame la Baronne de Reinvalds, quienes tenían un lingote de oro hecho delante de sus ojos por Delisle. Pero, en especial, pescó en sus redes a la jerarquía religiosa que para su fatalidad, finalmente, le haría ir a París. Así, el Vicario de S. Jacques du Haut-pasen París fue convencido por Cerisy, prior de Châteauneuf, de la diócesis de Riez en la Provenza, quien, a su vez, fue comandado por el obispo de Senez. Este obispo, totalmente crédulo, será su mayor defensor desde los primeros instantes hasta el final de Delisle. Cerisy, en su carta, dice que Delisle recibió una del intendente general de Provenza tan obsequiosa como merecía donde le ofrecía su crédito ante los ministros para la seguridad de su persona, ya que había sido detenido ya dos veces. Delisle declinó la invitación a ir a la Corte diciendo que el aceite que preparaba, posiblemente una reducción de oro o plata que dejaba seis meses al sol, tardaba mucho en prepararse y que además, el clima de París no era bueno para la Gran Obra. Para el remitente de la carta, y para del obispo de Senez, la cedulidad de Delisle era algo incuestionable y totalmente sólido. Siempre se le veía con la humildad de quien alega que sólo es un simple cerrajero. Quizás el intendente quiso ser parte de alguien capaz de haber participado desde el origen, en la solución de los problemas económicos de Francia:

¹⁷ Estaba a unos mil metros de *Châteauneuf, au Diocèse de Riez en Provence*, desde donde escribió su prior el 18 de noviembre de 1706. HPhH, 69-72.

¹⁸ Archives XII, 60.

LETTRE écrite par M. de Cerisy, Prieur de Châteauneuf, au Diocèse de Riez en Provence, le 18 Novembre 1706, à M. le Vicaire de S. Jacques du Haut-pas à Paris.

VOICI qui vous paraîtra curieux, Mon cher cousin & à vos amis. La pierre Philosophale que tant de personnes éclairées ont toujours tenue pour une chimère est enfin trouvée. C'est un nommé M. Delisle, d'une Paroisse appelée Sylanez, près Barjaumont, & qui fait sa résidence ordinaire au Château de la Palu, à un quart de lieue d'ici, qui a ce secret. Il converti le Plomb en or & le fer en argent, en mettant sur le métal d'une huile & d'une poudre qu'il compose, & faisant rougir ce métal sur les charbons. Si bien qu'il ne serait pas impossible à un homme de faire un million par jour, pourvu qu'il ait suffisamment d'huile & de poudre ; & autant ces deux drogues paraissent mystérieuses, autant & même plus la transmutation est simple aisée. Il fait de l'or blanc, dont il a envoyé 2 onces à Lyon, pour voir ce que les Orfèvres en pensent. Il a vendu depuis quelques mois vingt livres pesant d'or à un marchand de Digne nommé M. Taxis, L'or & l'argent de coupelle, de l'aveu de tous les orfèvres n'ont jamais approché de la bonté de ceux-ci. Il fait des clous partie or & partie fer & partie argent. Il m'en a promis un de cette sorte, dans une conférence de près de 2 heures, que j'eus avec lui le mois passé, par ordre de M. l'Evêque de Senés, qui a vu toutes choses de ses propres yeux & qui m'a fait l'honneur de m'en faire le récit ; mais il n'est pas le seul. Monsieur & Madame la Baronne de Reinvalds m'ont montré le lingot d'or, qu'ils ont vu faire devant leurs yeux. Mon beau frère Sauveur, qui perd son temps depuis 50 ans à cette grande étude, m'a apporté depuis peu un clou, qu'il a vu changer en or, & qui doit le persuader de son ignorance. Cet excellent ouvrier a reçu une lettre de M. l'Intendant, que j'ai lui, aussi obligeante qu'il mérite. Il lui offre son crédit auprès des Ministres, pour la sûreté de sa personne, à laquelle & à la liberté de laquelle on a déjà entrepris deux fois. On croit que cette huile dont il se sert, est un or ou argent réduit en cet état. Il la laisse longtemps au soleil. Il m'a dit qu'il lui falloit six mois pour ses préparatifs. Je lui dis qu'apparemment le Roi voudrait le voir. Il me répondit qu'il ne pouvait pas exercer son art partout & qu'il lui fallait un certain climat. La vérité est que cet homme ne parait pas avoir d'ambition. Il n'a que deux chevaux & deux valets. D'ailleurs il aime beaucoup sa liberté, n'a presque point de politesse & ne sait pas s'énoncer en Français. Mais il parait avoir un jugement solide. Il n'était qu'un serrurier, qui excellait dans son métier, sans l'avoir jamais appris. Quoiqu'il en soit, tous les grands Seigneurs, qui peuvent le voir, lui font la cour, jusqu'à faire régner presque l'idolâtrie. Heureuse la France si cet homme voulait se découvrir au Roi, auquel M. l'Intendant a

envoyé des lingots ; mais le bonheur serait trop grand pour pouvoir l'espérer. Car j'apprends fort que l'ouvrier ne meure avec son secret. J'ai cru, Mon cher Cousin, qu'une telle nouvelle n'était pas indigne de vous être communiquée. Elle fera aussi plaisir à mon frère, envoyés la lui, je vous prie. Il y a apparence que cette découverte fera un grand bruit dans le Royaume, a moins que le caractère de l'homme, que je viens de vous dépeindre, ne l'empêche ; mais à coup sûr il sera parlé de lui dans les siècles à venir. Il ne faudra plus aller au trésor de Florence, pour voir des clous partie d'un métal, & partie d'un autre, en ai manié & j'en aurais déjà si l'incrédulité ne m'avait fait négliger cet homme jusqu'à présent. Mais il faut se rendre à la vérité, & j'espère voir cette transmutation dès que M. Delisle sera de retour à la Palu. Il est présentement aux frontières de Piedmont dans un Château, où il trouve du goût. C'est dans le Diocèse de Senés. Je suis, &c. Signé CERISY.¹⁹

Lebret, furioso, reprende la caza. Consciente del peligro, Delisle maniobra entonces para obtener un salvoconducto de la Corte. Yendo de castillo en castillo, más de doscientas personas quedaron convencidas de sus experiencias turbadoras. Un lingote, fabricado en casa del caballero de Gladèves, será enviado al señor Lange de Ricard, “un preclaro sabio de las cosas”, quien asegura que el oro es bueno:

EXTRAIT d'une Lettre du 19 Juillet 1710, écrite à M. Ricard Gentilhomme Provençal, demeurant Rue Bourtibourg.

LE cher Ricard vous envoyé un clou moitié argent, moitié fer. Celui qui l'a prêté, parle de tout pour avoir vu. Il m'a montré un morceau d'or pesant environ deux onces, & dit qu'il a mis lui-même ce morceau alors plomb, sur une pelle pleine de charbons, qu'il a soufflé ces charbons, mis sur le plomb une pincée de la poudre du Charlatan, que dans le moment le plomb est devenu or. Il dit qu'il a vu pour plus de soixante mille liv. de lingots d'or à cet homme, qu'un Beau père du narrateur, nommé Taxis, jadis marchand à Digne, présentement le plus riche Bourgeois de cette contrée, & un autre Taxis, tous deux riches de plus de deux cens mille liv. ont vendu à Lyon pour des sommes considérables de lingots d'or, faits par cet homme. Il dit avoir envoyé acheter six gros clous ; l'un des six est celui que je vous envoie, il fut transmué en argent de la tête jusqu'au milieu, delà en bas il resta fer. Les autres cinq furent tous convertis en

¹⁹ HPhH, 69-72

argent, qu'il a encore en lingot & que l'ai vu. Il a diverses épreuves d'or qu'il a vu faire. Il dit que cet homme met une quantité d'or dans un creuset, le fond, l'annihile, ce sont ses termes, il devient semblable a du charbon, & dans cet état on n'en tirerait plus d'or. Cela fait, il mêle ce charbon avec de la terre grasse ; cette composition est détrempée avec une eau qu'il prépare longtemps d'avance, tirée d'une infinité d'herbes, qui croissent sur nos montagnes ; cela fait sa poudre ; on lui a volé une fois de cette eau de quoi transformer pour vingt-cinq mille livres de matières. Cette poudre fait le dixième, c'est-à-dire que d'un Louis d'or annihilé il en fait dix, & assure que s'il avait le loisir de perfectionner son opération, il ferait d'un cinquante ou soixante. M. l'Intendant a un clou de fer, or & argent, Il y a dans la Province pour plus de quatre ou cinq mille livres d'or ou d'argent, que cet homme a donné au tiers & au quart, de ses épreuves, clous, clefs, &c. Il a demandé quinze mois pour préparer de la poudre, & prétend arrivant à la Cour, transmuier de la matière pour un million. Voilà ce que j'ai retenu de mille particularités que cet homme m'a racontées. Au retour de M. l'Intendant, qui est à Marseille, je m'informerai de lui de ce qu'il en sait & je lui demanderai son clou ; s'il l'a encore, il ne me le refusera pas, & je vous l'enverrai. A Dieu, mon cher oncle, j'aurais grand besoin de tenir cet homme en chambre pendant quelques mois.²⁰

Este hecho será puesto en conocimiento de M. de Resson, “Contrôleur Général des Finances”, y amigo del señor Glandèves a pesar de las alegaciones de Lebrél, el ministro de finanzas, con muchas cautelas sobre el dinero, no queda insensible a las hazanas del “faiseur d'or”. Hacia la Navidad de 1706, De l'Isle obtiene del Controlador General un salvoconducto por quince meses. Aunque precavido, Delisle se instala en Saint-Auban, un pueblo de difícil acceso de los estados de Saboya. Durante quince meses, Delisle va a poder trabajar con toda tranquilidad en ese nido de águilas, alojado en la casa del señor y del párroco del pueblo. He aquí dos cartas más muy ilustrativas:

AUTRE LETTRE, dudit Sieur de Cerisy au même 27, janvier 1707.

MA dernière lettre vous parlait d'un fameux Alchimiste Provençal, qui fait son séjour à un quart de lieue d'ici, au Château de la Palu & qu'on nomme M. Delisle. Je ne pouvais vous dire alors que ce qu'on m'avait dit ; mais voici quelque chose de plus,

²⁰ HPhH, 84-86.

Mon cher cousin, j'ai un clou moitié fer & moitié argent, que j'ai fait moi-même ; & ce grand & admirable ouvrier m'a voulu encore accorder un plaisir plus grand, ç'a été de faire moi même un lingot d'or du plomb que j'avais apporté. Toute la Province est attentive sur ce Monsieur ; les uns doutent, les autres sont incrédules, mais ceux qui ont vu sont contrains de céder à la vérité. J'ai lu le sauf-conduit que la Cour lui a accordé, avec ordre néanmoins de s'y aller présenter le printemps prochain. Il ira volontiers, à ce qu'il m'a dit, & il a demandé ce terme pour faire ramasser en ce pays ce qui lui est nécessaire, pour faire une épreuve devant le Roi, digne de sa Majesté, en changeant dans un moment une grande quantité de plomb en or. Il revint ces jours passés de Digne, où il s'est donné un habit de 500 écus. Il y a travaillé publiquement & en secret, & il y a donné pour environ 1000. liv. d'or en clous ou en lingots, à ceux qui l'allaient voir par curiosité. Je souhaite bien que ce Monsieur ne meure pas avec son secret, & qu'il le communique au Roi. Comme j'eus l'honneur de dîner avec lui Jeudi dernier, 20 de ce mois, étant assis à son côté, je lui dis tout bas, qu'il ne tenait qu'à lui d'humilier les ennemis de la France ; il ne dit pas que non, mais il se mit à sourire. Enfin cet homme est le miracle de l'art, tantôt il emploie l'huile & la poudre, & tantôt la poudre seule, mais en si petite quantité, que quand le lingot que je fis en fut frotté, il n'y paraissait point du tout. Je m'en irai au Moutier au premier jour, pour faire travailler proprement à un couteau tout de fer: M. Delisle m'a promis que le tranchant de la lame demeurant fer, il changerait le reste en argent, & que la même curiosité se trouverait au manche. Voilà ce qui se passe chez nous. Signé CERIDSY.²¹

LETTRE de M. de Lions Chantre de Grenoble, du 30. Janvier 1707.

Vous savez sans doute M. que M. de Givaudan, qui commande dans cette Province, depuis le départ de M. de la Feuillade, se porte un peu mieux. C'est un Général des meilleurs que le Roi ait, & ce serait assurément une perte s'il mourrait. M. Mesnard Curé du Montier, m'écrit qu'il y a un homme âgé de 35. ans nommé M. Delisle, qui convertit le plomb & le fer en or & en argent, & que cette transmutation est si véritable & si réelle, que les orfèvres trouvent que son or & son argent métamorphosé de la sorte, est très fin & très pur, & cela avec la même facilité qu'on blanchit un denier avec du vif argent. On a pris cet homme pendant cinq ans pour un fou ou un fourbe, mais on vient d'en être désabusé ; car il a enrichi le Gentilhomme chez qui il demeurait &

²¹ HPhH, 72-74

faisait ses opérations. Il est à présent chez M. de la Palu, qui n'est pas trop bien dans ses affaires, & qui aurait bien besoin qu'on lui donnât de quoi marier ses filles, déjà fort avancées en âge, faute de dot. C'est ce qu'il a promis proprio motu, avant que de s'en aller à la Cour, où il a été mandé, par un ordre qui lui a été communiqué de la part de M. l'Intendant. Il a demandé du temps pour amasser la quantité de poudre qu'il faut pour faire en présence du Roi plusieurs Quintaux d'or, dont il veut faire présent à S. M. La principale matière dont il se sert pour ses opérations sont des simples, dont les principaux sont la Lunaria major & minor. Il y en a beaucoup de la première sorte dans le jardin de la Palu, où il en a semé & planté. Pour la dernière il y en a beaucoup dans les montagnes de la Palu, qui est un Bourg à deux lieues de Moutier. Ce que j'ai l'honneur de vous dire ici, M. n'est pas un conte fait à plaisir ; M. Mesnard cite pour témoin, M. l'Évêque de Senez, qui a vu faire de ces opérations surprenantes. M. de Cerisy, que bien vous connaissiez, Prieur de Châteauneuf, avec de la poudre que ledit Sieur Delisle lui avait donnée de la grosseur d'une lentille, convertit un petit lingot du poids de quelques livres. Il fait l'opération en public. Il frotte le fer ou le plomb avec cette poudre, & le met sur du charbon allumé, & en peu de temps on voit blanchir ou jaunir le métal, qu'on trouve ensuite converti en or ou en argent, suivant la dose ou la matière du fer ou du Plomb qu'on a frotté. C'est un homme sans lettres. M. de Saint Auban, lui a voulu apprendre à lire & à écrire, mais il en a peu profité. Il est impoli, rêveur, fantasque & n'agissant que par boutades. Il n'osa pas même paraître devant M. l'Intendant, qui l'avait mandé, il pria M. de Saint Auban d'aller répondre pour lui en sa 'place. Je suis, &c. Signé LIONS.²²

Tejiendo una red de relaciones, debe confesar en una carta a Lebrél, de 21 de febrero de 1708, que las investigaciones no han dado resultado (éstas dependen del “sol”, y no de la voluntad del operario), por lo que será necesario renovar el salvoconducto por fecha indefinida. Delisle se ocupa también de la medicina, herborizando cerca de Grenoble, y adquiriendo plantas medicinales en Montpellier. Su proyecto estará preparado al final del verano, según dijo mientras está en París en compañía del abad de Saint Auban, para suministrar a Su Majestad todas las pruebas de sus capacidades. M. de Chamillard, secretario de Estado en el Departamento de la

²² HPhH, 74-75.

Guerra, contactado por M. de Coutardière, Gobernador de d'Entrevaux, escribió a Lebrél por estar satisfecho con Delisle.

En emisario misterioso llega entonces a París haciéndose llamar Troin, y se presenta en casa de Pontchartrain, Ministro de la Marina, y dice que es criado de Delisle. Afirma haber visto a su maestro acertar a hacer la transmutación de los metales. Esta maniobra de Delisle le debe permitir saber, por medio de un pariente, como sería el comportamiento de los grandes a su favor, en caso de que el salvoconducto fuera rechazado, ya que estaba tardando en llegar. No obstante, las noticias y los avisos entre los superiores a Delisle le son ajenos, y el viaje a París ya fue anunciado el 30 de mayo de 1708 por Pontchartrain a Grignan:

*Lettre de Pontchartrain a M. de Grignan. Marly, 30 mai 1708. Troin, qui vous rendra cette lettre, m'a dit être parti de la Provence pour informer le Roi qu'il y a dans ce pays un particulier appelé Delisle, qui a le secret de changer le fer et le plomb en or et en argent, qu'il en a vu plusieurs expériences, l'ayant servi pendant cinq ans, qu'il demeure dans le château de Saint-Auban, et qu'il a vu plusieurs gentilshommes des envons travailler avec lui. Sur le compte que j'en ai rendu à S.M., elle m'a commandé de vous adresser ce paysan qui vous expliquera toutes les circonstances qu'il sait, et quoiqu'elle ait fort peu de créance pour ces sortes de secrets, elle vous laisse une liberté entière de faire tout ce que vous jugerez à propos pour éclaircir cet avis, soit en faisant arrêter de l'Isle, qui pourrait bien être un faux monnayeur, et prenant des précautions pour y réussir, ce qui ne sera pas aisé, s'il craint d'être découvert, puisqu'il est sur les frontières des États de M. le duc de Savoie, ou par les autres voies qui vous paraîtront plus certaines, vous prendrez la peine de m'informer de ce que vous aurez fait.*²³

A Troin se le encarga en París que vaya al entonces gobernador de Provenza, Grignan, con la misión de localizar y espiar a Delisle. Estamos en julio de 1708. Delisle, por su parte, y naturalmente, es advertido de estas intenciones, ganado así esta partida. Escapando de sus perseguidores, se lleva la botella que contiene sus preciados tesoros, y provocando un nuevo retraso en sus “experiencias”. Y Delisle vuelve a escribir a Lebrél pidiendo paciencia y tranquilidad: «il faut ou que j'abandonne mon travail, ou que je sois en sécurité». Las tropas de Grignan rindaban alrededor de Saint Auban, y de l'Isle

²³ Archives, XII, 52-53.

vivía siempre en alarma. Lebret, ejecutando órdenes de París, libra finalmente el famoso salvoconducto. En efecto, el salvoconducto era crucial para Delisle, que veía cómo Grignan rodeaban Saint-Auban en su búsqueda. De hecho, Grignan pensaba que era todo un farsante, y escribió el 12 de septiembre a Pontchrtrain en este sentido, con el objeto de paralizar dicho salvoconducto :

*“Il y a quelque temps que Troin me rendit une lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire au sujet de Delisle, que se mêle de travailler à la transmutation des métaux; j'en vais déjà beaucoup ouï parler, et j'ai toujours cru qu'il n'a que le secret de tant d'autres gens de même espèce qu'on a vu passer et dont l'habileté consiste dans la subtilité de leurs mains et dans la finesse de certains manèges pour tromper ceux que la faim de l'or a commencé d'avegler. Je me suis confirmé dans cette pensée par des éclaircissements que j'ai pris sur la vie qu'il avait menée sous son véritable nom de Jean Troin, serrurier, de Bargemon, village de Provence, sur la manière dont ils'est introduit dans son nouveau métier, sur les friponneries qu'il a faites à divers particuliers pour fournir l'aliment nécessaire aux tromperies à faire à autrui et se donner une réputation. Et à dire vrai, j'aurais cru devoir prendre des mesures pour le confondre, tirer de l'erreur la contrée de Provenceoù l joue ce personnage, et faire finir l'impunité des crimes pour lesquels il y a des condamnations contre lui, et auxquels onpeut le suopçonner d'en ajouter d'autres, si je n'avais su qu'un sauf-conduit qu'il obtint, il y a deix ans, pour le laisser travailler sons le troubler, avait été renouvelé au mois de juin dernier pour un an, sous prétexte que la guerre l'avait empêché de finir les prétendus préparatifs après lesquels il s'est vanté d'aller faire des épreuves devant le Rou, ce qu'on peur compter, qu'il prépare effectivement est un nouveau prétexte pour allonger encore, ou un moyen pour disparattre avant qu'on puisse lui demander l'effet de ses promesses”.*²⁴

Pero los esfuerzos de Grignan fueron inútiles, ya que en París hasta el mismísimo rey estaba encandilado de las habilidades de Delisle, y no ve nada bien estas discrepancias entre el obispo de Senez y Grignan:

²⁴ Archives XII, 53.

“S.M. a trouvé votre sentiment au sujet de Troin ou Delisle bien différent de celui de M. de Senez et d'autres que le regardent comme un homme merveilleux, mais elle e s'est pas souvenue du nouveau sauf-conduit que vous me marquez lui avoir été accordé, et je vous prie, devous à moi, de me marquer qui l'a expédié. Elle désire que vous m'expliquiez avec plus de détail ce que vous saurez de la conduite de ce particulier et de ses subtilités dans son travail”.²⁵

El alquimista pudo contar ahora con un nuevo y abnegado aliado: el obispo jansenista de Senez, Monseñor Soanen (Riom, 1647 - La Chaise-Dieu, 1740), que seguía sus experiencias desde hace mucho tiempo. Su intervención y la de sus amigos consiguieron que en la Corte se interesaran por él. Con todo, y a pesar de la buena acogida que las “hazañas” de Delisle tenían en Versalles, desde allí siempre se jugaba a tres bandas, y toda información era poca. De hecho, Pontchartrain piensa que lo que hace Delisle es demasiado bueno para creelo sin verlo, y le pide a Soanen, el obispo de Senez, que le mande algunas pruebas, preguntando de paso, su disponibilidad para trabajar en París:

“J'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire sur les opérations de Delisle, et de la fidélité duquel vous croyez être certain par l'attention que vous avez eue sur lui, et l'ai lue au Roi; il m'a paru que S.M. serait bien aise de voir le clou qu'il a fait, et si vous voulez bien me l'envoyer en le mattant dans une botte que vous donnerez au commis de la poste, en la lui recommandant, j'aurai soin de vous la renvoyer aussitôt qu'elle l'aura vu; vous pouvez encore y ajouter ce que vous pensez sur les desseins de Delisle, et s'il serait en état de travailler pour rendre sa découverte (trop excellente pour la croire sans la voir) utile au Roi”.²⁶

El obispo escribió a Pontchartrain el 18 de octubre de 1708: «L'intérêt que vous prenez pour l'examen de la vérité des opérations du sieur De l'Isle, notre faiseur d'or, m'a déjà obligé de vous en rendre compte. Il a travaillé sous mes yeux, je suis parfaitement convaincu de l'excellence de son art et de la droiture de ses intentions pour S.M.». Antes, De l'Isle fabricó en 1707 para Soanen una col como de un dedo de larga, mitad plata, mitad hierro y con la cabeza de oro, todo un prodigio, hasta el mismo rey

²⁵ Archives XII, 53-54 : PONTCHARTRAIN A M. DE GRIGNAN, Versailles, 26 septembre 1708.

²⁶ Archives XII, 54 : LE MÈME A L'ÊVEQUE DE SENEZ, Marly, 7 novembre 1708, 54

pidió verlo. Pero la invasión de la Provenza por los Austro Sardos retrasa de nuevo a Delisle. En el otoño de 1708 se encuentra en Menton, donde viven su mujer y sus hijos. Quizás pudiera haber vuelto a Italia, en búsqueda de los contactos de Denis. De vuelta en noviembre Delisle pregunta al obispo de Senez si ya está su salvoconducto. La respuesta es afirmativa y, por tanto, sigue trabajando en Saint Auban, Senez y Castellane. En la primavera de 1709 él ya no tiene más remedio que reconocer que no estará preparado ir volver a París a trabajar delante del Rey debido a los retrasos sufridos. Aprovechando esto, sus enemigos, como Lebrél, emprenden una nueva campaña en su contra, lanzando calumnias, como que le han visto en lugares en donde se acuña falsa moneda. El obispo de Senez hace de nuevo de abogado, ahora ante Desmaretz, el sucesor como Director de Finanzas de Chamillard:

Copie de la LETTRE écrite à M. Démaretz par M. l'Evêque de Senez le 1709.

MONSIEUR, après vous avoir marqué il y a plus d'un an ma joie particulière au sujet de votre élévation, j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui ce que je pense du Sieur Delisle, qui a travaillé à la transmutation des métaux dans mon Diocèse, & quoi que je m'en sois expliqué plusieurs fois depuis deux ans à M. le Comte de Pontchartrain, parce qu'il me le demandait ; & que j'aie crû n'en devoir point parler à M. de Chamillard, ou à vous, M. tant que je n'ai point été interrogé ; néanmoins sur l'assurance qu'on m'a donné maintenant, que vous voulez savoir mon sentiment, je vous le dirai avec sincérité pour les Intérêts du Roi & pour la Gloire de votre ministère. Il y a deux choses sur le Sieur Delisle, qui à mon avis, doivent être examinées sans prévention ; l'une est son secret, l'autre sa personne ; si les opérations sont véritables, si sa conduite a été régulière. Quant au secret de la transmutation, je l'ai jugé longtemps impossible, M. & tous mes principes m'ont rendu incrédule plus qu'aucun autre contre le Sieur Delisle, pendant près de trois ans : pendant ce temps je l'ai négligé ; j'ai même appuyé l'intention d'une personne qui le poursuivait, parce qu'elle m'était recommandée par une puissance de cette Province. Mats cette personne ennemie m'ayant déclaré dans son courroux contre lui, qu'elle avait porté plusieurs fois aux orfèvres d'Aix, de Nice & d'Avignon, le plomb ou le fer du Sieur Delisle, changés devant elle en or & qu'ils l'avaient trouvé très bon, je crus alors devoir me défier un peu de ma prévention : ensuite l'ayant rencontré dans ma visite Episcopale chez un de mes amis, on le pria d'opérer devant moi ; il le fit & lui ayant moi-même offert quelques clous de fer, il les changea en argent dans le foyer de la cheminée, devant six ou sept

témoins dignes de foi. Je pris les clous transmués & les envoyai par mon Aumônier, à Imbert orfèvre d'Aix, qui après les avoir fait passer par les épreuves, déclara qu'ils étaient de très bon argent. Je ne m'en suis pourtant pas tenu à cela, M. de Pontchartrain m'ayant témoigné il y a deux ans, que je ferais chose agréable à sa Majesté, de le bien faire informer de ce fait ; j'appelai le sieur Delisle à Castellane : il y vint, je le fis escorter de huit ou dix hommes très attentifs, les avertissant de bien veiller sur ses mains, & devant nous tous il changea sur un réchaud deux pièces de plomb, en deux pièces d'or & d'argent que j'envoyai à M. de Pontchartrain²⁷, & qu'il fit voir aux meilleurs orfèvres de Paris, qui les reconnurent d'un très bon Carat, comme sa réponse que j'ai en main me l'apprend. Je commençai alors d'être fortement ébranlé ; mais je l'ai été bien davantage par cinq ou six opérations, que je lui ai vu faire devant moi à Senez dans le creuset ; & encore plus par celles que lui-même m'a fait exécuter devant lui sans qu'il touchât à rien. Vous avez vu encore, Monsieur, la lettre de mon neveu, le Père Berard de l'Oratoire de Paris, sur l'opération qu'il avait faite lui-même à Castellane, dont je vous atteste la vérité. Enfin mon neveu le sieur Bourget étant venu ici depuis trois semaines a fait aussi, la même opération, dont il aura l'honneur de vous faire le détail, M. & ce que nous avons vu & fait, cent autres personnes de mon Diocèse l'ont vu & fait aussi. Je vous avoue, M. qu'après ce grand témoignage de spectateurs, de tant d'orfèvres, de tant d'épreuves de toutes sortes, mes préventions ont été forcées de s'évanouir ; ma raison a cédé à mes yeux, & mes fantômes d'impossibilité ont été dissipés par mes propres mains. Il s'agit maintenant de sa personne & de sa conduite, contre laquelle on répand trois soupçons ; le premier sur ce qu'il en mêlé dans une procédure criminelle de Cisteron pour les monnaies. Le second de ce qu'il a eu deux sauf-conduits sans effet ; & le troisième de ce qu'aujourd'hui il tarde, d'aller à la Cour pour y opérer. Vous voyez M. que je ne cache, ni n'évite rien. Sur la procédure de Cisteron, le sieur Delisle m'a soutenu qu'elle n'avait rien contre lui qui puisse avec raison le faire blâmer de la Justice, & qu'il n'avait jamais fait aucun négoce contraire

²⁷ En efecto, la pieza de oro transmutado llegó a París, poco antes del lunes 23 de noviembre de 1709: "M. l'évêque de Senez a envoyé ici son neveu avec une pièce d'or qu'un home lui a communiquée, dont il a fait faire même l'épreuve devant lui. Cette pièce a passé par l'examen encore de tous nos connoisseurs, se trouvant meilluer or du monde et dutitre de nos Louis. M. Desmaretz a renvoyé le neveu de l'évêque de Senez, autrefois le P. Torentier de l'Oratoire, pour lui amener l'homme de la Pierre philosopale, n'y ayant aucune découverte qu'il ne faille examiner, car le ministre n'est pas encore persuadé." Dangeau, Philippe de Courcillon (1638-1720; marqués de), *Journal du marquis de Dangeau : publié en entier pour la première fois*, Paris, Firmin Didot frères, tomo 13 (par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz, de Montaiglon ; avec les additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conches), 1858, 68.

au service du Roi ; qu'à la vérité ayant été il y a six ou sept ans à Cisteron, pour cueillir des herbes nécessaires à ses poudres sur les montagnes voisines, il avait logé chez un nommé Pelous, qu'il croyait honnête homme ; que quelque temps après sa sortie, Pelous fut accusé d'avoir remarqué des Louis d'or & comme le sieur Delisle avait demeuré chez cet homme, on soupçonna qu'il pouvait bien avoir été complice de Pelous ; & cette simple idée sans aucune preuve le fit condamner par contumace, chose assez ordinaire aux Juges, dont les Sentences sont toujours rigoureuses contre les absents : & on aussi su pendant mon dernier séjour à Aix, que le nommé André Aluys n'avait répandu quelques soupçons contre lui, que pour éviter de lui payer quarante Louis, qu'il lui avait prêtés. Mais permettez-moi, M. d'aller plus loin & d'ajouter que quand il y aurait quelques soupçons, je crois qu'un secret si utile à l'Etat, tel qu'est le sien, mérite des ménagements infinis. Quant aux deux sauf-conduits sans effet, je puis vous répondre certainement, M. que ce n'est pas sa faute, car son année consistant proprement dans les quatre mois de l'Été, quand on les lui ôte par quelque traverse, on l'empêche d'agir & on lui enlève une année entière. Ainsi le premier sauf-conduit devint inutile par l'irruption du Duc de Savoie en 1707. & le second fut à peine obtenu à la fin de Juin 1708, que ledit Sieur fut insulté par des gens armés, abusant du nom de M. le Comte de Grignan, auquel ledit Sieur eut beau écrire lettres sur lettres, il ne put jamais en recevoir aucune réponse pour sa sûreté. Ce que je viens de vous dire, M détruit déjà la troisième objection & fait voir pourquoi il ne peut aujourd'hui aller à la Cour, nonobstant ses promesses de deux ans. C'est que les deux & même les trois Été, lui ont été arrachés par des inquiétudes continuelles. Voila d'où vient qu'il n'a point travaillé & que ses poudres & ses huiles ne sont point encore dans la quantité & dans la Perfection nécessaires ; voilà pourquoi il n'a point de poudre parfaite, & n'a pu en donner au sieur du Bourget pour vous en envoyer ; & si aujourd'hui Il a fait changer du plomb en or avec très peu de grains de sa poudre, c'était assurément tout son reste, comme il me l'avait dit longtemps avant qu'il sût que mon neveu dût venir ici, & quand même il aurait gardé ce peu de matière pour opérer devant le Roi, jamais il ne se serait aventuré avec si peu de fond, parce que les moindres obstacles de la part des métaux plus aigres ou plus doux, (ce qui ne se connaît qu'en opérant,) le feraient passer trop facilement pour un imposteur, si dans le cas d'inutilité ce sa première poudre, il n'en avait pas assez d'autre pour surmonter tous ces accidents. Souffrez donc, Monsieur, que pour conclusion je vous répète qu'un tel Artisan ne doit pas être poussé à bout, ni forcé de chercher d'autres asiles, qui lui sont offerts, & qu'il a méprisé par son inclination &

par mes conseils ; qu'on ne risque rien en lui donnant du temps, & qu'on peut beaucoup perdre en le pressant trop ; que la vérité de son or ne peut plus être douteuse, après les épreuves de tant d'orfèvres, d'Aix, de Lyon, & de Paris & que le peu d'effet des sauf-conduits précédents ne venant point de sa faute, il est important de lui en donner un autre, du succès duquel je me ferai fort, si vous voulez bien en confier les bornes & les clauses à mon expérience pour le secret, & à mon zèle pour Sa Majesté, à laquelle je vous supplie de vouloir communiquer cette lettre, pour m'épargner les justes reproches que le Roi pourrait me faire un jour, s'il ne savait pas que je vous ai écrit, Assurez-le s'il vous plaît, que si vous m'envoyez un tel sauf-conduit, j'obligerai le sieur Delisle à déposer chez moi de précieux gages de sa fidélité, qui m'en répondront pour en pouvoir répondre moi-même au Roi. Voilà mes sentiments que je soumets à vos lumières, par le respect singulier avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c. † JEAN EVEQUE DE SENEZ.²⁸

Lebret, por su parte, tiene que reconocer en una carta del 25 de agosto, que después de haberle vigilado, no puede sospechar sobre Delisle como falsificador de moneda, ni como falsificador, pero «le crois plutôt que sous prétexte de la transmutation des métaux, il trouve des dupes dont il tire quelque utilité». Les detractores se repliegan, bajo la fe de otros informes de Grignan, de Pellas, Director de la Moneda en Aix y del conde d'Artagnan, perseguidor de los que falsificaban la moneda, instalado en Grasse. El controlador general de finanzas informa a Lebré de su intención de arrestar a Delisle. Pero inesperadamente, Delisle se vuelve a salvar gracias a la nueva intervención del obispo de Senez y el controlador general de finanzas se retrae de su decisión y acuerda un salvoconducto hasta diciembre de 1709. No debemos olvidar que el obispo, Monseñor Soanen, estaba convencido que Delisle era un alquimista verdadero:

“A VOYSIN, Senez, 15 novembre 1709. Après vous avoir marqué, il y a plus d'un an, ma joie au sujet de votre élévation, j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui ce que je pense sur M. Delisle, qui a travaillé à la transmutation des métaux dans mon diocèse, et quoique je m'en sois expliqué plusieurs fois depuis deux ans à M. le comte de Pontchartrain, parce qu'il me le demandait, et que j'aie cru n'en devoir pas parler à M. de Chamillart, ou à vous, tant que je n'ai pas été interrogé, néanmoins, sur l'assurance

²⁸ HPhH, 76-83.

qu'on me donne maintenant que vous voulez savoir mon sentiment, je vous le dirai avec sincérité pour les intérêts du Roi et la gloire de votre ministère.

Il y a deux choses sur M. Delisle qui, à mon avis, doivent être examinées sans prévention: l'une est son secret et l'autre sa personne, si ses opérations son véritables et si sa conduite a été régulière. Quant au secret de la transmutation des métaux, je l'ai jugé longtemps impossible, et tous mes principes m'ont rendu incrédule plus qu'aucun autre sur Delisle durant près de trois ans. Pendant ce temps je l'ai négligé, j'ai même appuyé les intentons d'une personne qui le poursuivait parce qu'elle m'était recommandée par une puissance de cette province, mais cette personne ennemie m'ayant déclaré dans son plus grans courroux contre lui qu'elle avait porté plusieurs fois aux orfèvres d'Aix, de Nice et d'Avignon, le plomb et le fer de Delisle, changés devant elle en or, et qu'ils l'avaient trouvé très bon, je crus alors devoir me défier un peu de ma prévention; ensuite l'ayant rencontré durant ma visite épiscopale chez un de mes amis, on le pria d'opérer devant moi; il le fit, et lui ayant moi-même offert quelques clous de fer, il les changea en argent dans le foyer de la cheminée devant six ou sept témoins dignes de foi; je pris les clous transmutés et les envoyai par mon aumônier à Imbert, orfèvre d'Aix, qui, après les avoir fait passer par les épreuves, déclara, qu'ils étaient de très bon argent. Je ne m'en suis pourtant pas tenu là; M. de Pontchartrain m'ayant témoigné, il y a deux ans, que je ferais chose agréable à S.M. de la bien informer de ce fait, j'appelai M. Delisle à Castellane, il y vint; je me fis escorter de huit ou dix hommes très attentifs, les avertissant de bien veiller sur ses mains, et devant nous il changea sur un réchaud deux pièces de plomb en deux pièces d'or et d'argent que j'envoyai à M. de Pontchartrain, et qu'il fit voir aux meilleurs orfèvres de Paris, qui les reconnurent d'un très bon carat, comme sa réponse que j'ai en main me l'apprit. Je commençai alors d'être fort ébranlé; mais je l'ai été bien davantage par cinq ou six opérations que je lui ai fait faire devant moi, à Senez, dans le creuset, et encore plus par celles que lui-même en a fait exécuter devant moi sans qu'il touchât rien. Vous aurez encore vu la lettre de mon neveu, le P. Bérard, de l'Oratoire de Paris, sur l'opération qu'il avait faite lu-même à Castellane, dont je vous atteste la vérité; en fin mon autre neveu, M. de Bourget, étant venu ici depuis trois semaines, a fait aussi la même opération, dont il aura l'honneur de vous faire le détail, et ce que nous avons vu et fait, cent autres personnes de mon diocèse l'ont vu et fait aussi. Je vous avoue qu'après ce grand témoignage de tant de spectateurs, de tant d'orfèvres, de tant d'épreuves de toutes sorte, mes préventions on été forcées de s'évanouir, ma raison a

cédé à mes yeux, et mes fantômes d'impossibilité ont été dissipés par mes propres mains".²⁹

Delisle empieza a sentirse agobiado por la atención que se le está prestando y decide moverse. En concreto, pretende trabajar en Mentón, en el principado de Mónaco, con su mujer y su hija. Pero el príncipe, que actuaba como de espía de alto rango para la corte de París, no tardó en dar noticia de ello:

"Monsieur,

Soit fable ou non, sur le bruit qui se répand qu'un homme du diocèse de Senez a trouvé le moyen de faire de l'or et qu'il veut en communiquer le secret à S. M., je me donne l'honneur de vous rendre compte que cet homme, de qui j'ai depuis six ans à Menton la femme et la fille, m'a été souvent proposé pour travailler ici, mais que, dans la crainte que sa science fût un peu sujette à caution, je n'ai jamais voulu l'attirer dans mon Etat. J'ai ordonné, au contraire, qu'on veillât extrêmement la femme, dont la conduite est d'autant plus nette que le faiseur d'or ne lui laisse rien manquer, en sorte même qu'on a vu deux fois M. l'abbé de Saint-Auban lui porter de sa part de belles et bonne pistoles. Nous remarquons seulement quelque attention à tenir cette femme éloignée de son mari, qui appréhende apparemment qu'elle puisse pénétrer son prétendu secret et le divulguer. Je suis, etc.

Le prince de Monaco".³⁰

El asunto va adquiriendo gran magnitud en toda la zona, y también en Mónaco, donde las dudas sobre la autenticidad del trabajo de Delisle compiten con la posibilidad de su certeza:

"A Monaco, ce 4e avril 1710.

Monsieur,

Le prétendu faiseur d'or, accompagné de M. l'abbé de Saint-Auban, son féal, vint avant-hier à Menton pour y voir sa femme. Mes gens et les plus qualifiés du lieu, parmi lesquels j'ose dire qu'il se trouve des personnes qui ne sont rien moins qu'imbéciles,

²⁹ Archives, XII, 54-58, Carta fechada el 15 de noviembre de 1709 del Obispo de Senez a Daniel Francois Voysin (1654-1717).

³⁰ Carta del príncipe de Monaco al controlador general Desmarests. Archives nationales., carton G⁷ 1435. 17 de diciembre de 1709.

m'ont assuré l'avoir vu convertir sans escamotage un morceau de plomb en or. Sur ce principe, je me rendis hier à Menton, espérant qu'il ne me refuseroit pas de faire une pareille épreuve devant moi. Ma démarche et toutes les prières que j'ai pu lui faire ont été inutiles. Il s'en est toujours défendu, sur le prétexte qu'il n'avoit plus de sa poudre ou liqueur, mais qu'il m'engageoit sa parole de revenir dans le mois de juin pour satisfaire ma curiosité. Je doute qu'il me la tienne. J'ai eu l'honneur de vous mander, Monsieur, que sa femme (personne très idiote) étoit depuis deux ans établie à Menton, ainsi qu'une petite fille qu'elle a, que ce prétendu faiseur d'or avoit soin de leur envoyer de temps en temps, par M. l'abbé de Saint-Auban, tantôt quinze, tantôt vingt pistoles, pour leur faire pendant l'année une subsistance d'environ trois ou quatre cents francs. Dans le voyage actuellement en question, pour s'épargner, dit-il, la peine d'envoyer de l'argent à sa femme, il vient de placer sur cette même communauté, sous le nom de M. l'abbé de Saint-Auban, quatre mille livres à constitution de rente, le tout en espèces bonnes et valables, la plupart pièces de quatre pistoles et pistoles d'Espagne, quelques vieux louis, et pas un de la nouvelle fabrique. Etonné de ne lui en voir aucun de ces derniers, je lui en parlai, et il me répliqua que, dans le malheur qu'il avoit de se trouver des ennemis, et qu'on l'eût pu autrefois soupçonner de remarquer, il avoit eu grande attention à ne vouloir jamais recevoir ni être porteur d'aucune espèce nouvelle, craignant que, si, dans le nombre qu'il en court aujourd'hui, on lui en donnoit quelques-unes au faux coin, il ne fût accusé d'en être le fabricateur. Voilà mot pour mot ce qu'il m'a dit, et ce qui vient de se passer chez moi. J'ai cru de mon devoir, Monsieur, de ne pas vous le laisser ignorer. Oserois-je y ajouter les réflexions que j'ai faites sur ce prétendu faiseur d'or? Si elles sont chimériques, comme cela se pourrait tort bien, vous en ferez, Monsieur, le cas qu'elles méritent. Je les soumets tout à la franquette, Monsieur, à ce que vous en penserez avec bien plus de connoissance que moi. Au fait. Nombre de gens disent effectivement qu'il fait de l'or ; plusieurs assurent lui en avoir vu faire, un plus grand nombre le croit un charlatan, d'autres un fripon, et quelques-uns encore un habile faux-monnoyeur. Je ne serais pas éloigné du sentiment de ceux qui ne pensent pas favorablement de lui. Cependant, s'il est constant qu'il ait fait de l'or, il en peut faire tant et plus. Je ne tâte point des excuses qu'il donne pour différer d'en faire beaucoup, soit pour le temps qu'il lui faut pour chercher ses simples, et les effets qu'il attend du soleil : je regarde plutôt tout cela comme des prétextes que son intérêt détermine. Ce même intérêt l'engage à conserver sa liberté. Quelques discours qu'il m'a lâchés, ainsi que M. l'abbé de Saint-Auban, m'en convainquent encore davantage. Il

crainit qu'elle ne lui fût ravie, et pense apparemment qu'en gagnant du temps par ses recherches prétendues, il en jouira longtemps dans l'incertitude où l'on est sur ce qu'on doit penser de lui. Je dirai plus: qu'il n'y auroit pas même de l'impossibilité qu'ayant de quoi faire de l'or devant moi, il n'ait pas voulu en faire. Il lui convient que de certaines gens, et d'un certain caractère, ne puissent pas assurer qu'ils en ont vu des effets certains. Tout cela revient à mon système sur l'intérêt qu'il pense avoir de laisser tout le monde dans l'incertitude de son savoir-faire. Finalement, s'il fait effectivement de l'or, il faut, ce me semble, regarder le temps qu'il demande pour être en état d'en faire en quantité comme chose qu'il peut avoir intérêt de ne jamais terminer. Voilà, Monsieur, un long raisonnement dont je vous importune, et ce sera peut-être pour une montagne qui aura accouché d'une souris.

Le prince de Monaco”. ³¹

El Controlador General de Finanzas confía el asunto a Nointel, un Consejero de Estado, quien entra en contacto con el obispo de Senez, pero éste le replica en una carta de 30 de abril de 1710:

“Deux cents personnes de cette province (la Provence) m'ont averti qu'elles étaient convaincues du secret, après avoir assisté à ses opérations... Les préparatifs de De l'Isle ne sont pas encore suffisamment au point pour que l'on puisse travailler devant le Roi. Il faudra du temps et de la chaleur. Dans les trois mois à venir, on pourra faire des progrès. «Notre artiste» aurait pu avancer son travail, s'il disposait de certains produits tirés de l'étranger”.

Se hace un nuevo test de su trabajo, ahora en presencia del señor de Saint Maurice, enviado a Cannes para reprimir la falsa moneda. En Saint Auban, Delisle le hizo colaborar en sus operaciones, no escondiéndole nada. Conmovido, M. de Saint Maurice dio cuenta el 21 de mayo al ministro de Finanzas: «Rien n'est plus sûr, Monseigneur, que son secret pour faire de l'or et de l'argent». Le envía un pequeño lingote del oro obtenido para presentarlo en la Corte. Y esta nueva prueba confirma de su convicción al obispo de Senez. Ante este hecho, se cree que Delisle fue a entregar el fruto de su saber a la Corte de Turín, en donde se le señala en compañía del abad de Saint Auban³².

³¹ Carta del Príncipe de Mónaco a Desmaretz. Arch. nat., G⁷ 1438, 4 de abril de 1710.

³² Archives XII, 59.

Entonces es necesario adelantar el viaje de Delisle a París, pero el mal tiempo y la “falta de calor” retrasan aún más la preparación de los productos necesarios para el trabajo. Aún harán falta dos años más. En una carta al señor de Nointel, encargado del asunto, Delisle precisa:

“1°) qu'il faut à mes poudres une partie de l'été prochain pour boire les huiles... 2°) qu'après cela il me faudra tirer le mercure de mois en mois, cinq à six fois avant de parvenir au degré de perfection nécessaire; 3°) que les bornes d'un an apposées au présent sauf-conduit de mesme qu'au précédent ont beaucoup préjudicié à mon travail”.

El seguimiento de hombres indicados, conducidos para experimentar, revela una parte de los ingredientes usados por el alquimista. Así, entre otros, son: “le suc de lunaires”, producido por la destilación de las dos lunarias, la mayor y la menor, cogidas después del decimocuarto día de la luna nueva, secadas a la sombra, colocadas en una olla donde se destilan los residuos. «L'eau magistrale» es un producto resultante de la destilación de una mezcla de tres pilas de oro combinadas de forma igual con salpeta y vitriolo, y todo calcinado. «La poudre métallique» se elabora a partir de un cagafierro de oro y otros metales, machacado, tamizado y enterrado en un lienzo blanco y en una canasta durante quince días a contar desde el séptimo, o a la semana de la luna nueva. Se retira en la luna vieja, se coloca en una botella cerrada y se seca al sol. Acto seguido se cubre con dos dedos del “aceite de sol”, y se vuelve a poner al sol hasta que se seque. Luego se recubre con dos dedos del “agua magistral” y se seca de nuevo al sol. Esta ceniza se mezcla con un poco de “aceite de sol”, luego de destilado se le da un grano de «mercure philosophique». Este mercurio machacado dará el “polvo de proyección”. No obstante, las operaciones efectuadas por los visitantes de Delisle eran fragmentarias, su secreto quedará bien guardado.

Por tanto, otro incrédulo, confundido, reporta la experiencia que se desarrolló en la torre del castillo de Senez. Delisle puso un puñado de cada lunaria en un estufón lleno de agua que calienta en un horno. Tira un grano de mercurio filosófico en un vaso conteniendo agua magistral y obteniendo un licor blanco como la leche. A la primera burbuja retira la estufa y ajusta el licor hecho calentar, para poner todo seguidamente en una cacerola llena de agua fría, retira las hierbas, vacía el agua, quedando un resto parduzco: el polvo de proyección, que Delisle hace secar al fuego. Él estima que este polvo es justo el bueno para poder hacer plata y no oro. M. du Bourget sigue a

continuación, colocando un crisol sobre el fuego y titando un lingote de plomo (que él había aportado para mayor seguridad), una vez fundido, lo reparte por el suelo de la torre para separarlo de la grasa. Con un nuevo crisol (que él había también aportado), Bourget hizo refundir los trozos de plomo mezclados con una dosis de polvo de proyección, una gota de aceite de sol y lo hizo cocer todo durante una hora. lo retira y huele la masa pastosa. Delisle le invita a activar el fuego y una hora y media más tarde la masa se vuelve líquida. « Voilà qui est fait Monsieur, nous allons voir ce que ma poudre vous aura donné », dijo De l'Isle. Al fondo del crisol que Bourget agarró con las pinzas, apareció un licor brillante. *“Je le voiday sur le pavé, par trois différentes fois, et ma surprise fut si grande en voyant de l'or par terre, qui me parut très beau, que je fus un quart d'heure sans pouvoir parler, ce qui fit beaucoup rire M. de Senez et mon frère, qui estoient plus aguerris que moi. M. de l'Isle me fit beaucoup d'excuses sur la peine que je m'estois donnée, adjoutant que si la poudre avoit esté parfaite, il m' auroit fait convertir le même plomb sur un réchaud sans estre obligé de la fondre, et dans un quart d'heure”*.

Tan sólo unos días más tarde, el 14 de mayo de 1710, el Presidente de Saint Maurice, obra en el castillo de Sant Auban, según las directivas de Delisle, en presencia del preboste Lenoble, del señor de Riouffe, subdelegado del intendente de Provenza en Cannes, y el abad de Saint Auban. En primer lugar salió una especie de carbonilla de una cesta enterrada, que pusimos a secar un cuarto de hora al sol. Luego el señor de Saint-Maurice depositó esta masa en una retorta que fue calentada al horno hasta obtener un licor amarillento en forma de mercurio, y del volumen de un grueso guisante. Él destiló entonces un aceite viscoso, llamado “el dragón devorante”, que deberá haber podido destruir el pequeño grano de “mercurio filosófico”. Este mercurio es vertido en tres onzas de mercurio ordinario, con dos gotas de « aceite de sol », y calentado el espacio « de un miserere » da un pequeño lingote de oro del peso de tres onzas. La segunda experiencia del señor Saint Maurice se hace con tres bolas de plomo sujetadas por su criado, se funden en un crisol con alun y salpeta. Saint Maurice añadió un pellizco de polvo filosófico y dos gotas de aceite de sol. Lanzó seguidamente en el crisol salpeta y lo puso a calentar un cuarto de hora. Luego se vuelca todo sobre una placa de hierro y Saint Maurice hizo plata de la misma forma, pero con un polvo diferente. Él hizo un informe detallado de todo esto al Controlador de Finanzas en diciembre de 1710. Pero veamos todo esto, según lo contó el propio Saint Maurice:

CERTIFICAT

de Monteur de SAINT MAURICE., Président de la Monnaie de Lyon.

LES épreuves & les expériences qui ont été faites par le Président de S. Maurice au château de S. Auban, dans le mois de Mai 1710, au sujet de la mutation des métaux en or & en argent, sur l'invitation, qui lui fut faite par le sieur Delisle, de se rendre audit château, pour faire lesdites épreuves, sont en la manière suivante.

PREMIERE EXPÉRIENCE.

Elle fut faite au moyen du mercure Philosophique, qui fixa le mercure ordinaire. Le sieur de S. Maurice conduit par le lieur Delisle, & M, l'Abbé de S. Auban, dans le jardin du Château, fit par leur ordre ôter de la terre d'une plate bande, sous laquelle était une planche en rond qui couvrait un grand panier d'osier, enfoncé dans la terre, dans le milieu duquel était suspendu un fil de fer, au bout duquel était un morceau de linge contenant quelque chose. On fit prendre au sieur de S. Maurice ce morceau de linge, lequel ayant été apporté dans la salle du Château, le sieur Delisle lui dit de l'ouvrir & d'Exposer au soleil sur la fenêtre ce qui était dedans sur une feuille de papier ; ce qui ayant été fait M. de Saint Maurice reconnut que c'était une espèce de mâchefer ou terre noirâtre & grumeleuse, à peu près du poids d'une demie livre. Cette terre resta exposée au soleil l'espace d'un quart d'heure, après quoi le sieur de S. Maurice enferma le tout dans le même papier & monta avec ses hommes, le sieur le Noble son Prévôt & le sieur de Rioussé subdélégué à Cannes de M. le Bret Intendant de Provence, dans un grenier, où il y avait un fourneau portatif.

Le sieur Delisle dit au sieur de S. Maurice de mettre cette espèce de mâchefer dans une cornue de verre, à laquelle fut joint un récipient ; cette cornue étant sur le petit fourneau, les charbons qui furent mis autour de la cornue furent allumés par les valets de M. de S. Maurice. Quand la cornue fut échauffée le sieur Delisle recommanda à M. de Saint Maurice, de bien observer lorsqu'il verrait précipiter dans le Récipient une petite liqueur jaunâtre en forme de Mercure, qui fut de la moitié d'un gros poids. Il recommanda de prendre garde qu'une manière d'huile visqueuse, qui coulait lentement ne tombât dans le Récipient, à quoi le sieur de S. Maurice eut grande attention, il sépara promptement le récipient d'avec la cornue, lorsqu'ils s'aperçut que la première matière était précipitée au fond de ce vaisseau. Ensuite sans laisser refroidir cette matière, il la versa promptement sur trois onces de mercure ordinaire qu'on avait mis dans un petit creuset ; sur quoi ayant jeté deux petites Boutes d'huile du soleil, qui lui fut présentée dans une petite bouteille par le sieur Delisle, il mit le tout sur le feu

l'espace d'un Miserere, & coula ensuite ce qui était dans le creuset, dans une lingotière & il vit naître un petit lingot d'or en long du poids d'environ trois onces, qui est le même qu'il a présenté à M. Desmaretz. Il faut remarquer que lorsque ce mercure Philosophique est refroidi & desséché, puis mis dans une bouteille de verre bien bouchée, il se réduit en poudre, qui s'appelle poudre de projection & qui est noire.

SECONDE EXPÉRIENCE.

ELLE fut faite avec environ trois onces de bales de plomb à pistolet, qui étaient dans la Gibecière du valet de M. de S. Maurice, lesquelles ayant été fondues dans un petit creuset & affinées par le moyen de l'alun & du salpêtre. Le sieur Delisle présenta à M. de S. Maurice un petit papier, & lui dit de prendre de la poudre qui y était, environ la moitié d'une prise de tabac, laquelle fut jetée par le sieur de S. Maurice, dans le creuset, où était le plomb fondu ; il versa aussi deux gouttes de l'huile du soleil de sa première bouteille, dont il a été parlé ci-dessus : ensuite il remplit ce creuset de salpêtre & laissa le tout sur le feu l'espace d'un quart d'heure ; après quoi il versa toutes ces matières fondues & mêlées ensemble sur la moitié d'une cuirasse de fer, où elles formèrent la petite plaque d'or, avec les autres morceaux, qui ont été présentés à M. Desmaretz par M. de S. Maurice.

L'expérience pour l'argent s'est faite de la même manière que cette dernière, à la réserve que la poudre métallique, ou de projection pour l'argent est blanchâtre, & que celle pour l'or est jaunâtre & noirâtre,

Toutes lesdites expériences attestées être véritables & avoir été faites au Château de S. Auban, par nous Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en la Cour des Monnaies de Lyon & Commissaire du Conseil, nommé par Arrêt du 3 Décembre 1709, pour la recherche des fausses fabrications des espèces, tant en Provence, Dauphiné, que Comté de Nice & Vallées de Barcelonnette ; à Versailles le 14 Décembre 1710. Signé, DE SAINT MAURICE.

MANIÈRE dont le sieur Delisle a dit à M. de S. Maurice, qu'il faisait son huile de Soleil.

D'ABORD il prend de l'or le plus fin, il le calcine, en sorte qu'il soit comme du mâchefer, & qu'il soit entièrement détruit; il pile cette espèce de mâchefer & le passe dans un tamis pour le rendre plus fin. Il arrose cette poudre du suc tiré de l'herbe appelée Lunaria major, & de celle appelée Lunaria minor. Puis il met le tout dans un Alambic & en tire une huile, qu'il appelle huile du soleil, laquelle se met dans une

bouteille de verre bien bouchée & ensuite on l'expose au soleil jusqu'à ce qu'elle soit bien parfaite. Il faut au moins a-t-il dit un été entier.

Poudre Métallique.

ON reprend ensuite de l'or qu'on fait fondre dans lequel on mêle toutes sortes de métaux & on calcine le tout ensemble comme ci-dessus ; étant calciné, on le pile & passe au tamis ; après on met la poudre dans du papier & ensuite dans un linge, puis cela se met suspendu dans un panier bouché d'une planche en terre, couvert de la même terre. On laisse cela quinze jours en terre lorsque la lune a sept ou huit jours & on le retire à la lune vieille au bout de quinze jours ; vous mettez ladite poudre dans une bouteille de verre & on l'arrose de jus de Lunaria major & minor ; en sorte que le jus surnage de la hauteur de deux doigts sur la poudre, que vous exposerez au soleil toujours bien bouchée jusqu'à ce qu'elle soit entièrement sèche, ensuite vous l'arroserez encore d'huile de soleil parfaite, de la même quantité, surnageant aux de deux doigts, que vous exposerez de même au soleil, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement sèche. Ensuite vous prenez de l'eau magistrale, qui surnage encore le tout de deux doigts, en l'exposant toujours au soleil, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement sèche. Sur cette poudre avant d'y mettre l'eau magistrale vous y mettez le poids d'un louis d'or de poudre de projection, ou de mercure Philosophique sur trois onces.

Alors la poudre métallique est ; parfaite & en état de donner le mercure Philosophique, après l'avoir exposée quinze jours la nuit au serein & le jour au soleil, & ensuite la mettre quinze jours en terre comme ci-dessus, & toujours recommencer de même après en avoir tiré le mercure Philosophique en l'arrosant de l'huile du soleil, & l'on en tire suivant les saisons, lorsqu'il n'y a pas de brouillards & lorsqu'il y a de la chaleur.

Pour faire l'Eau magistrale.

IL faut prendre de l'or calciné comme ci-dessus, étant bien pilé, sur trois parties d'or, on en sépare une, on y met deux parts égales de salpêtre, & une quatrième de l'or calciné au feu ou au soleil & l'on fait la même chose aux trois autres parties d'or ; ensuite on met le tout dans une cornue de verre pour en tirer une espèce d'eau forte, qui s'appelle Eau magistrale.

Pour tirer le suc de Lunaria Major & Minor.

IL faut la cueillir après le quatorzième de la lune, lorsqu'elle est bien mure, vous la faite sécher à l'Alambic. Quand elle est bien sèche vous la mettez dans des pots de terre ; ensuite on enterre ces pots, l'ouverture en bas, y mettant de petits bâtons pour

*empêcher que l'herbe ne forte : lorsqu'elle a demeuré dans la terre vous la mettez dans un Alambic de cuivre sans aucune addition & l'on en tire le suc.*³³

Por el informe final de Saint Maurice, también de diciembre de 1710, nos enteramos de un hecho que aceleraría todo gravemente. Con parte del oro tranmutado se acuñó una moneda y se envió a París :

RAPPORT

du Monnayeur de la Monnaie de Lyon.

ON a voulu fondre dans la Monnaie l'or remis par M. (de S. Maurice) & le mettre en état d'être monnayé, il s'est trouvé si aigre, qu'il n'a pas été possible de le travailler. En, cet état je demande à M. s'il trouve à propos que je le faire passer à l'affinage, c'est-à-dire au départ de l'eau forte.

A l'égard de l'argent, il s'est trouvé à 11 deniers 5 grains & a produit 2 écus, 2 demis écus, 5 quarts & 3 pièces de 10, que je me donne l'honneur de présenter M. Je prends néanmoins la liberté de lui représenter, fondé sur l'expérience & sans aucune prévention, que ces matières Philosophiques me sont extrêmement suspectes & quand il lui plaira, j'aurai l'honneur d'en donner des démonstrations tant mécaniques que Physiques.

M. de S. Maurice remit à M. Desmaetz le rapport ci-dessus, avec l'or qui n'avait pu être monnayé à Lyon : il fut envoyé au balancier des médailles à Paris, où l'on frappa trois pièces ou médailles, dont une fut déposée au cabinet du Roi.

*Le carré en subsiste encore au balancier & l'inscription porte AURUM ARTE FACTVM. Le transport du cabinet du Roi, de Versailles à Paris, ayant mis ce précieux dépôt dans un grand dérangement, je n'ai pu en donner l'empreinte ; mais j'aurai quelque jour occasion de le faire.*³⁴

Es el famoso jetón de Delisle, que reproduzco aquí³⁵ :

³³ HPhH, 87-94

³⁴ HPhH, 94-95.

³⁵ Eugène Albert de Rochas (1837-1914) tuvo esta pieza en sus manos y dijo que su densidad es sensiblemente diferente a la del oro, lo que le hacía estar clasificada entre los "jetones" sin valor. Algunos puntos de verdigris (vert-de-gris) desaparecieron bajo la acción del ácido acético, que no atacó el resto de la superficie. Rochas, A. de, "L'or alchimique", *La Nature*, Quatorzième année, premier semestre : 653 à 678 (1886), 339-343, en especial 340-341.



El gran orfebre y Director de la “Monnaie des medailles”, Nicolas de Launay, mostró el inconveniente que podía tener esta inscripción, con unas bellas reflexiones:

“Cette inscription suppose une production artificielle de l'or, qu'on cherche depuis qu'il y a des hommes chimistes. Le grand œuvre est une des choses dont la possibilité n'est crue que parce qu'on ne peut en démontrer clairement l'impossibilité; car les gens raisonnables et éclairés traitent de contes tout ce qu'on rapporte de ceux qui passent pour l'avoir trouvé. Cependant, selon les termes de l'inscription ce qu'on tente depuis tant de siècles, et qui a épuisé les opérations des plus habiles physiciens, enfin cette pierre philosophal aussi vainemen recherchée qu'ardemment désirée, seroit trouvée, et par qui ? par un homme sans capacité, sans nom, et qui a déjà essayé de tromper les ministres en envoyant il y a quelques années, une clef d'argent et un clou moitié or et moitié fer, puisqu'il est démonstrativement vrai que, suppose même la possibilité de la transmutation des métaux, elle ne pourrait se faire que par la voie de la fusion. Et l'on demande comment, dans la fonte, la clef, de quelque métal qu'elle fût auparavant, auroit pu conserver sa forme, et le clou se partager de manière qu'une portion du liquide se fût changée en or, et l'autre fût demeurée fer. Cela implique contradiction puisque tout ce qui se fond perd sa forme, et que le changement d'un métal en autre ne peut absolument se faire que par la fusion.

Cependant, si l'on laisse cette inscription, que le caractère de médaille rend authentique, qui est-ce qui ne sera pas fondé à assurer que le secret de faire de l'or a été découvert de nos jours, quoique celui qui s'attribue ce miracle n'ait pas même dans

l'art une réputation imposante, et que les philosophes qui ont le plus fouillé la nature soient encore à savoir comment se fait la production des métaux dans la terre, si chaque métal naît semblable à lui-même, c'est-à-dire si l'argent, par exemple, est argent dans sa première formation, ou s'il est extrait d'un autre métal, ce qui seroit favorable à l'opinion de la possibilité ? Enfin, quand cela seroit même connu, quel espace de temps, quel degré de fermentation et quelle qualité de terrain sont nécessaires? En sorte que, tant que ces choses seront ignorées, la conversion des métaux sera ignorée.

*Ce seroit donc tromper la postérité que de mettre, sur des médailles qui sont d'un or ordinaire .et naturel, une inscription encore plus contraire à la vérité qu'à la possibilité, en supposant cet or fait par art comme les termes le disent. Ainsi, il semble que l'inscription devrait être plutôt en des termes indéfinis, qui ne marquassent rien de positif à l'égard de la possibilité d'un secret qui ne se trouvera jamais, si les expériences peuvent passer pour des démonstrations”.*³⁶

Después de la exitosa experiencia hecha en el castillo de Senez el 14 de mayo, y de los informes emitidos por los testigos oficiales todo se aceleraría. Había que llevar a Delisle a París a que siguiera allí sus experimentos. Los acontecimientos ocurridos durante el verano de 1710 no están claros, excepto sus demoras porque no tenía preparados los ingredientes a causa de las anormales temperaturas, ya citado anteriorente. Delisle iba poniendo excusas para no ir a París, y las cartas entre los implicados se van sucediendo continuamente, reflejando una cautela excesiva debido al equilibrio que se había de guardar entre una posible solución a las finanzas galas y el temor a la pérdida de dicha posibilidad. Así, el obispo de Senez Soanen, escribió el 1 de agosto de 1710 a Pontchartrain:

“J'ai l'honneur de vous répondre, vers le mois de mars, touchant Delisle, et votre lettre d'alors me marque que cette affaire roulait uniquement sur le témoignage que j'avais rendu de la vérité de ses opérations. Dès ce moment j'ai redoublé mes soins aussi bien que mes inquiétudes pour le fardeau que vous mettez sur moi; mais, grâce au Seigneur, depuis que M. le président de Saint-Maurice a tout vu par ses yeux dans Saint-Auban, qu'il a même opéré par ses mains jusqu'à changer du plomb et du fer pour plus de 600 fr., et qu'il a marqué à la Cour qu'il était convaincu de la vérité de la

³⁶ Arch. nat., carton G⁷ 440. Sin fecha.

transmutation, je me sens délivré d'un terrible poids par un tel suffrage, qui est cause aujourd'hui que l'affaire ne roule plus sur moi, parce que le témoignage d'un homme de cette pénétration et de cette expérience est une éclatante justification du mien et une décharge solennelle que la Providence m'a voulu envoyer. Il n'est donc plus question de secret à mon égard; il ne s'agit maintenant que du voyage de la Cour, et je ne dois être encore moins comptable de cet avenir, puisque, dans mes lettres écrites à M. le Ministre et à vous, je n'ai parlé sur ce point que comme interprète de Delisle, en répétant ses propres paroles, en vous disant qu'il me promettait ce voyage, et ja'i bien pu répondre de son secret que je voyais, mais non de son coeur que je n'ai pu voir. J'ai promis seulement de ma part au Roi une très grande attention, et j'ai, en effet, apporté tant de vigilance sur les matières qui sont entre mes mains pour avancer ce voyage, qu'au moment où j'y aperçois le moindre contre-temps, je vous en avertis sans délai. Je commence de voir avec douleur que ce que Delisle a ici de poudres et d'huiles ne saura être prêt pour le temps marqué, au moins dans une quantité un peu convenable; mais je lui dois rendre cette justice, que ce n'est point sa faute; car j'avais espéré comme lui, quand je vous écrivais en carême, que le moins d'avril, mai, juin et juillet nous donneraient, comme à l'ordinaire, de grandes chaleurs qui devaient décider pour nos matières; mais le ciel n'a répondu à nos vœux. C'est un fait notoire à tout ce pays, jamais printemps ni commencement d'été ne furent plus pluvieux ni plus froids dans nos montagnes, et depuis le premier d'avril jusqu'à présent, à peine avons-nous eu, en tout, à diverses fois, quinze beaux jours; je serai désolé que cet obstacle qui recule l'oeuvre d'ici, fit aussi différer le voyage, et c'est par là que, quand je presse M. Delisle d'aller à la Tour, il me ferme la bouche, en me répondant qu'il y sera d'abord que ses poudres seront prêtes, car je vois déjà trop clairement qu'il est assez difficile que celles d'ici soient en état de donner assez de mercure dans le temps du sauf-conduit, sans être gâtées pour l'avenir en les précipitant.

Mais je dois vous ajouter, ce qui console raisonnablement et ce qui doit aussi, à mon avis, vous donner tant d'espérance qu'à moi pour ce voyage, c'est que M. Delisle est si assuré de son fait et de son habiller, qu'il a toujours de très bonnes poudres par devers lui, pour en faire des coups d'éclat quand il veut, et je crois aussi que son penchant le plus ordinaire est de faire souvent plus qu'il n'a promis, et d'opérer en plusieurs occasions lorsqu'on ne s'y attend pas. Je l'ai convaincu plus d'une fois en riant qu'il avait d'autres poudres parfaites, sans celles d'ici, qu'il ne le sont pas, car

après m'avoir protesté souvent qu'il n'en avait pas un grain, je lui ai fait toucher au doigt qu'il fallait qu'il en eût une bonne provision :

1°.- Parce que trois jours après me l'avoir nié, il avait transmuté à Saint-Auban tous les boutons de son justaucorps et de sa veste en or pour la somme de plus de 2.000 fr. ; 2° parce que depuis deux mois il avait changé du plomb en or de la somme de plus de 600 fr. pour M. De Saint-aurice, comme j'ai déjà dit ci-dessus ; 3° parce que, passant ici deux ou trois heures, il y a quatre jours, pour aller à Seyne, quoiqu'il m'eût nié d'avoir une bonne poudre, il lui échappa de faire devant M. D'Artaignan, qui voulait d'aller voir à Saint-Auban, une opération aussi forte que celle qu'il avait faite devant le président, et que si ensuite M. Lemaréchal duc de Barwick y allait aussi, il faudrait bien en faire encore plus. Ce fut là-dessus que je fis deux démarches sur-le-champ ; la première fut de le convaincre sans réplique qu'il était donc vrai, par son propre aveu, qu'il avait encore actuellement deux fois autant de poudre qu'il n'en avait employé pour le président ; qu'ainsi, parce même aveu, il avait pour le moins de quoi faire dès maintenant 4 ou 500 écus devant le Roi, ce qui contenterait S. M. Et que par conséquent il devait partir pour la Cour, sans bruit, au commencement de septembre prochain. Et ma seconde démarche ser ce qu'il venait de dire fut de lui donner, par écrit, une défense de la Cour de faire la moindre dissipation de ses poudres, avec ordre à lui de les réserver toutes pour le Roi. Il m'a paru se rendre à mon conseil sur-le-champ, et un moment après j'ai vu un écart, et n'ai su sur quoi compter. Je dois cependant ajouter, de très bonne foi, que je ne vois pas encore une mauvaise intention en lui, mais seulement un esprit porté à trainer trop pour vouloir trop faire quand il se montrera, et que si on vous a mandé qu'il était allé à Turin depuis peu, on s'est trompé, car il n'est allé avec l'abbé de Saint-Auban qu'à Monaco et de là à Menton pour y voir sa femme et sa fille qu'il tient là depuis longtemps dans les terres d'un prince tout français. J'aurai encore l'honneur de vous déclarer, pour le service du Roi, la joie que j'ai de voir que M. Delisle se lie un peu à M. le président de Saint-Maurice, et qu'on doit compter infiniment plus sur un homme de son mérite que sur l'abbé de Saint-Auban, qui me paraît un peu trop caché.

Vous concluez de tous ces faits, encore mieux que moi, que M. Delisle peut dès maintenant faire le voyage de la Cour quand il voudra, puisqu'il a d'autres poudres en état, très certainement, mais je ne croirais pas qu'il fût encore à propos de presser trop là-dessus un homme de ce secret qui doit être ménagé, et néanmoins, si vers le milieu du mois prochain, je vois qu'il traîne encore l'affaire en longueur, je vous en avertirai

pour me mettre à couvert de tout reproche. Je finis ici pour ne pas vous fatiguer plus longtemps, mais le P.Bérard, de l'Oratoire, et M.de Bourguet, son frère, qui sont mis neveux, auront l'honneur de vous dire d'autres circonstances, si vous le leur ordonnez, tant j'ai envie de bien servir la Roi à toute épreuve".³⁷

Saint-Maurice, por su parte, refleja en una carta, escrita tan sólo unos días después, el 23 de agosto, cómo va aumentando el nerviosismo a la vez que aumenta la predisposición llevar, sea como fuera, a Delisle a París, independientemente de lo que dijera Soanen, según se lo cuenta a Pontchartrain:

“Je n'ai pas eu l'honneur de vous mander que M. Delisle m'était venu voir depuis peu à Senez et m'a fait comme espérer que lorsque je partirai de Provence, il viendra avec moi à Paris; mais je n'ose m'en flatter, car M. de Senez, qui s'est donné la peine de venir jusqu'ici pour s'aboucher avec moi, m'a dit que Delisle ne lui avait pas encore marqué le temps préfix, disant toujours qu'il irait à la Cour lorsque ses bouteilles et sa poudre métallique seraient parfaites. Il m'a assuré que Delisle n'avait pas à Senez plus de dix-sept onces de poudre métallique, et que son huile du soleil ne serait point parfaite à l'expiration de son sauf-conduit, parce que l'été avait été contraire; mais M. de Senez ne doute pas que Delisle n'en ait d'autres en état d'opérer chez M. l'abbé de Saint-Auban, et il en tire ses conséquences, parce qu'avant l'épreuve qu'il a faite devant moi à Saint-Auban, il l'avait assuré n'avoir rien de prêt ; cependant il a travaillé depuis devant moi, et à fait montre d'opérations considérables, voulant en faire encore devant M. le maréchal de Barwick et devant M. le comte d'Artaignan ; j'ai représenté à Delisle qu'il ne devait point consommer ce qu'il pouvait avoir, mais le conserver avec exactitude pour opérer devant S. M.

J'aurai l'honneur de vous dire sous secret que j'appréhende fort que l'abbé de Saint-Auban ne soit le plus grand obstacle pour empêcher le voyage de Delisle, et M. de Benez m'a paru fort surpris, lorsque je l'ai assuré d'avoir parlé, à Cannes, à M. Pascalis, procureur de Turin, qui m'a certifié, en présence de témoin, avoir parlé à Turin, au mois de mars dernier, à Delisle, qui y resta deux jours avec un abbé que je reconnus, sur le portrait qu'il m'en fit, pour être l'abbé de Saint-Auban. J'eus même l'honneur de vous en donner avis, ou à M. Desmarets en ce temps-là. Ce que je vous

³⁷ Archives, XII, 56-58

mande cependant est très certain et très positif; vous conviendrez que ce voyage ne signifie rien de bon, et doit faire conjecturer que Delisle médite sa retraite hors du royaume. J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en donner avis, M. de Senez me l'a même conseillée, et ma paru qu'il ne serait pas fâché que le ministre prit là-dessus des mesures; c'est pourquoi, quoique Delisle m'ait donné beaucoup de belles paroles, je croirais que la Cour ne devrait pas attendre l'expiration de son sauf-conduit, mais devrait s'assurer de cet homme d'une manière honnête, aussi bien que de toutes les préparations qu'il peut avoir dans le château de Saint-Auban.

Je ne dois pas même vous cacher une chose qui me fait de la peine, c'est que Delisle a dans cette ville une difficulté très considérable avec M. Taxis, marchand de Digne, au sujet d'une préparation dont le fonds est de 20,000 livres, déposées entre les mains de Taxis, que Delisle prétend avoir été gâtées par Taxis, Delisle ayant avoué qu'il ne restait plus que quatre onces d'or dans toute cette préparation, qui a été commencée il y a eu six ans au 4 mai dernier.

M. de Senez allègue plusieurs bonnes raisons en faveur de Delisle, mais il y en a d'autres contre lui.

Il est à propos que vous soyez informé de tous ces faits particuliers, afin que vous ayez la bonté de concerter avec M. Desmaretz ce qu'il y a à faire sur cet égard; si vous le jugez à propos l'un et l'autre, vous n'avez qu'à m'envoyer vos ordres, dans le temps que je suis en Provence, et je vous réponds de m'assurer de M. Delisle et des poudres et de l'huile qu'il peut avoir chez l'abbé de Saint-Auban, et je ferai les choses de manière que la Cour aura lieu d'être contente des précautions que je prendrai, et je me comporterai de manière que j'empêcherai que Delisle ne s'effarouche et qu'il ne soit hors d'état de travailler devant le Roi, et je réponds de le mener à la Cour; mais il me faut pour cela un ordre positif de M. Desmaretz. Il ne me paraît pas que ce soit violer le droit des gens que d'obliger un homme obsédé d'aller parler à S. M., et cela serait différent s'il était arrêté avant l'expiration de son sauf-conduit pour lui faire son procès. J'attendrai vos ordres et votre réponse sur tous ces faits, et vous prie de me les adresser à M. du Pignet, directeur de la monnaie d'Aix, pour les faire tenir partout où je serai.”³⁸

³⁸ Archives, XII, 59-60: M. DE SAINT-MAURICE AU MÊME. Digne, 17 Août 1710.

Ya parece no haber vuelta atrás en el destino de Delisle y su forzosa llegada a París. Pontchartrain puso secretamente bajo vigilancia y seguimiento tanto al obispo de Senez, como a Delisle, para evitar posibles maniobras de fuga. El encargado fue el consejero de estado Louis de Nointel:

J'ai l'honneur de vous écrire dans la chambre de M. le président de Saint-Maurice, auquel je suis venu rendre mes devoirs en cette ville, et j'ai cru être obligé de conférer avec lui au sujet de l'affaire que vous m'avez confiée. J'ai vu en lui tant de pénétration et tant de droiture pour le service de S. M., qu'il m'a paru que je ne pouvais mieux faire que de lui communiquer mes espérances et mes craintes sur notre nouveau philosophe. Nous sommes entrés dans les mêmes sentiments sur son sujet, et je vous avouera, sans aucune complaisance, que ma conversation avec M. le président m'a persuadé qu'en deux ou trois fois qu'il a vu Delisle, il l'a connu aussi à fond et encore mieux que je n'ai pu faire depuis trois ou quatre ans. Il m'a même communiqué la lettre qu'il a l'honneur de vous écrire aujourd'hui, et comme elle vous marque tous les faits, je n'ai qu'à vous en confirmer la vérité de ma part. Le seul que j'ignorais, c'est le voyage de Turin, et c'est celui-là qui m'afflige le plus et qui me fait tirer des conséquences plus fâcheuses. J'ai pris la liberté de vous dire dans ma dernière lettre, ou de vous faire savoir par M. Dubourget, mon neveu, que je ne pouvais croire ce voyage de Troin, mais que je m'en informerais à fond, et je le vois aujourd'hui si bien prouvé par le détail qui vous en est fait dans la lettre de M. le président, qu'il ne m'en reste qu'une vraie douleur et une triste conviction qu'il faut prendre des mesures, et à mon avis on ne saurait mieux les confier qu'à M. de Saint-Maurice; mais j'ose vous ajouter qu'il me paraît chose nécessaire ou du moins utile au service du Roi, de ne rien pousser avant la fin de septembre, parce que d'ici à ce temps-là je suivrai encore notre homme de plus près pour mieux approfondir ses dispositions. Et si ses démarches deviennent plus réelles et mes sûretés plus grandes, je vous en rendrai un compte exact qui répondra toujours à mon zèle pour le Roi".³⁹

Pasado el verano, el Controlador General de Finanzas, Pointchartrain, decide arrestar a Delisle y traerlo a París sin más tardar. Por los datos que tenemos, Delisle estuvo en dicha ciudad, aunque no detenido todavía. Pero debió de fugarse y volver a

³⁹ Archives XII, 60-61 LE MÊME A M. DE NOINTEL, Digne, 17 août 1710.

sus tierras, donde, por segunda vez, sí que fue arrestado y conducido a París, esta vez directamente a la Bastilla, algo de lo que sí tenemos suficientes datos. Pero veamos qué ocurrió entre su primera llegada a París y la segunda y final.

El 17 de diciembre de 1710, Dangeau escribe:

*“Il y a ici depuis plusieurs tours un homme qui prétend faire de l’or. Boudin, premier médecin du Monseigneur⁴⁰, le fit travailler chez lui à la ville. Il est très bon artiste, à ce qu’on prétend, mais personne pourtant n’est persuadé qu’il réussisse; mais on ne hasarde rien, car on ne lui donne point d’argent”.*⁴¹

El citado Boudin, Jean Boudin, hijo de boticario, llegó a ser médico real. Su personalidad presuntuosa y libertina en la Corte, sus amistades y su fama de buscador de la piedra filosofal le hacían ser un personaje notorio en la Corte. En cualquier caso, Boudin hizo trabajar a Delisle en su casa, bajo su propia vigilancia, y bajo llave. Bien pensado, era el mejor sitio donde podría haber trabajado Delisle. El charlatán Boudin, que también fue médico de la Duquesa de Bourgone⁴², tenía su casa en la rue de Montreuil⁴³. Boudin, conocedor de la mala situación financiera de París, pidió permiso al rey para poner a Delisle a trabajar en su casa, uniéndose como testigos a un “sous-brigadier et a deux gardes-de-corps”⁴⁴. Allí se pusieron hornos, crisoles, y todo lo que Delisle solicitó. Y Chamillard, como Director General de Finanzas, algunos ministros y señores de la Corte pudieron ir a verlo trabajar. Esto no debió de gustar a Delisle y no fabricó nada. Pero antes del temor al fracaso y al ridículo de haberse dejado embaucar por un impostor, decidieron llevar este asunto de forma más discreta, y llevárselo al

⁴⁰ Se refiere a Luis de Francia (1671-1711), también conocido como Gran Dauphin, o Monseigneur. Príncipe de Francia, hijo mayor y heredero de Luis XIV y María Teresa de Austria, hija de Felipe IV de España y de Isabel de Borbón.

⁴¹ Dangeau, Philippe de Courcillon (1638-1720; marqués de), *Journal du marquis de Dangeau: publié en entier pour la première fois*, París, Firmin Didot frères, tomo 13 (par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz, de Montaignon; avec les additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conches), 1858, 301.

⁴² Le Roi, Joseph-Adrien, *Histoire des Rues de Versailles et de ses places et avenues. Depuis l’origine de cette ville jusqu’à nos jours*, Versailles, Imprimerie d’Auguste Montalant, 1851 (2ª ed.), 209, 575-576.

⁴³ Estaba el nº 85 de dicha calle, en el lado derecho.

⁴⁴ Narbonne, P., *Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV. De l’année 1701 à l’année 1744*, par Pierre Narbonne, *Premier Commissaire de police de la Ville de Versailles, recueilli et édité avec introduction et notes par J.-A. Le Roi*, París, A. Durand et Pedone Lauriel, 1866, 4, 5, 66. Saint-Simon, Louis de Rouvroy, Duque de (1675-1755), *Mémoires. Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe. Augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices. par A. de Boislisle, membre de l’Institut avec la collaboration de L. Lecestre*, París, Librairie Hachette et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79, 1908, vol. 20, 229.

castillo de Noisy⁴⁵. Todo esto ocurrió en Diciembre de 1710. Delisle debió de escapar, gracias a la discreción con que se llevaba el asunto en Noisy. Pero rápidamente se ordenó que se arrestara y fuera llevado a París. Esta misión fue encargada al conde d'Artagnan y a sus agentes, y debía de poner a Delisle en manos de Grignan. Puesto al corriente de todo esto, el obispo de Senez intervino ante Saint Maurice por medio de una carta enviada el 7 de enero de 1711, con el objeto de salvar a su protegido: «Il ne faut pas pousser un tel ouvrier à bout par la violence... Ce qui l'empêcha d'aller à Paris, c'est qu'il croit que le Ministre des Finances est fortement prévenu contre lui et le regarde comme un imposteur». El nerviosismo del obispo Soanen es evidente, llegando incluso a casi perder las formas ante la inminente detención de Delisle, incluso a solicitar un nuevo salvoconducto:

“J'ai différé de vous répondre parce que je n'ai pu parler qu'aujourd'hui à l'homme en question pour vous informer bien positivement de l'état présent des choses de ce côté-ci. Comme votre dernière lettre, parmi plusieurs traits de votre pénétration, en avait aussi quelques-uns de votre ressentiment contre le chimiste, j'ai cru ne devoir pas la lui montrer, et je lui en ai dit seulement une partie à ma mode pour ne le pas effaroucher tout à fait, si je lui avais laissé entrevoir le mépris ou l'indifférence que la Cour témoigne pour son secret; mais votre silence à son égard l'a désolé, et comme il sent peut-être un peu trop le prix son art, par la vérité de ses opérations, et que d'ailleurs des têtes du premier ordre le préviennent par des lettres obligeantes, je n'ai pu lui faire digérer la privation de la vôtre. Cela seul a pensé nous l'enlever depuis un mois, parce que, selon lui, en ne lui répondant pas, on lui fait entendre qu'on ne veut pas de lui; mais je l'ai engagé à ne rien gâter par sa sortie, et lui ai fait promettre de me donner encore trois semaines et de se tenir autour de Saint-Auban. J'ai pris ce temps comme m'ayant paru un expédient nécessaire à vos intentions et à son propre intérêt, mais je n'ai pu l'y faire consentir que sous la condition que je ferais aujourd'hui une dernière tentative pour obtenir, s'il se peut, un dernier sauf-conduit pour deux ans parce qu'un temps plus court serait inutile.

Souffrez donc que pour l'intérêt du Roi et pour la dernière fois, je vous prie de faire une nouvelle réflexion sur les raisons de ma dernière lettre et d'y ajouter celles que vos

⁴⁵ Narbonne, P., *Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV. De l'année 1701 à l'année 1744*, par Pierre Narbonne, Premier Commissaire de police de la Ville de Versailles, recueilli et édité avec introduction et notes par J.-A. Le Roi, Paris, A. Durand et Pedone Lauriel, 1866, 5.

*épreuves de Paris et nos dangers d'ici rendent plus fortes que jamais, car, après la conviction que vous venez d'avoir de la bonté de son or par plusieurs fontes faites sous vos yeux, il faut que les plus incrédules se rendent comme je ne me suis rendu moi-même qu'à de pareils faits, et je ne pourrai plus passer pour dupe sur ce point, que chez ceux qui veulent se laisser tromper par leurs préventions. Or il s'ensuit de là bien évidemment, qu'à la vérité on peut et doit avoir quelque empressement de voir un tel ouvrier, mais qu'il ne faut pas aussi le pousser à bout par des moyens tant soit peu violents, ce qui serait se perdre sans remède, car le refus d'une prolongation lui a imprimé tant de défiance de la Cour, qu'il m'est impossible de les lui ôter, malgré tous mes soins; c'est pourquoi il est si fort sur ses gardes, que si on prenait le parti de l'arrêter, on le manquerait infailliblement, ne couchant jamais deux nuits de suite dans le même endroit, et si on le manque une fois, c'est pour toujours, tant de princes étrangers lui offrant d'eux-mêmes leur protection, que je ne pourrais plus le retenir comme je l'ai retenu jusqu'ici autant par son cmur que par le mien. Au fond, c'est un homme qui n'a rien pris du Roi, qui ne lui demande pas un denier par avance, qui a mis au contraire en dépôt bien sûr chez moi, depuis un an^ un gage considérable de sa fidélité, qu'il a augmenté depuis ce temps par de grosses fontes de lingots d*or, en huiles el autres liqueurs déjà consommées sur ses matières, qu'il ne recherche pas aujourd'hui cette prolongation de deux ans pour la tourner à son profit, mais pour faire utilement de plus grosses dépenses nécessaires à la perfection de ses poudres qui ne sortiront jamais de mes mains que pour passer dans celles de S. M. et pour être employées par lui devant elle, dès qu'elles seront en état. Mais puisque nous sommes au pied du mur, et à la veille de tout perdre, il faut aussi vous dire tout, car mon attachement à toute épreuve pour le Roi, et après lui pour vous, ne me permet pas de vous rien cacher. Je viens de découvrir clairement que le plus grand obstacle qui empêche notre homme d'aller de lui-même à Paris, c'est qu'il s'est mis en tête que M. le Ministre des finances est fortement prévenu contre lui, qu'il le regarde comme un imposteur, qu'il est si ferme dans ce sentiment qu'il n'en reviendra jamais, quand même il verrait par ses propres yeux ce que vous avei vu. Pardon, si je vous dis trop naïvement ce que je viens de voir, mais je ne sais point aimer mon prince autrement; j'ai fait tout au monde pour ôter à notre homme ces frayeurs, mais il me paraît que quelques manières tant soit peu douces, quelque signe de vie qui n'eût rien coûté à M. Desmaretz auraient levé tous ces empêchements, d'autant plus que M. Chamillard l'avait gagné par une seule lettre, car encore un coup il faut vous dire tout. Je crains*

*pendant que ce remède qui aurait été si efficace ne soit plus à temps, et qu'on n'en prenne un bien opposé; mais si cela était, je suis convaincu qu'il serait très pernicieux aux vrais intérêts du Roi, et qu'on se jouerait à manquer cet homme qui est très subtil, et qu'en le manquant on le perdrait pour toujours; au lieu qu'au contraire, s'il vous est permis de lui faire à lui-même ou à moi pour lui une réponse un peu douce, d'y insinuer tant soit peu de bonté de la part de M. le Ministre, et d'y ajouter qu'il peut travailler pour le Roi en toute sûreté encore deux ans, je lui montrerais cette lettre sans la lui lâcher, ou je ne la lui donnerais qu'après qu'il aurait fait toutes les fontes d'or qui sont nécessaires pour ses huiles; ce sont mes sentiments pour le Roi, je les sou mets aux ordres de S. M. auxquels j'obéirai en tout temps, et je serai, etc”.*⁴⁶

Un agente de d'Artagnan, M. de Rambion, previene a su superior que Delisle es atendido en Grasse el 30 de enero para ir de peregrino a N.D. de Laghet. Prudente, Delisle se abstiene de ir y De Rambion no ve llegar más que al abad de Saint Auban, quien, ayudando a Delisle, le dice que su peregrinaje se ha retrasado por el mal tiempo. Creyendo en una fuga a Italia, los hombres de d'Artagnan informan del asunto al senado de Niza, que conseguirá detener al fugitivo en la quinta del conde de Galéan cerca de Marsella. El alquimista y su criado tomaron inmediatamente el camino opuesto de París vía Graso y Marsella. Convencidos ya de su huida, ya que también se encontraron documentos suyos en Saint Auban y una medalla del Rey de Portugal que lo nombraba "Caballero de los Stymates", la Corte de Portugal también buscaba, sin duda, al falsario para llevarlo a Portugal. Tratado ya como un vulgar malhechor, pies y manos atados, en su viaje como cautivo a Grasse verá aparecer a su protector, Soanen, quien intervino sin éxito, aunque se comprometió en llevar él mismo hasta París los ingredientes necesarios para las futuras experiencias:

“Vous avez su sans doute, et presque aussitôt que moi, que de Lisle a été arrêté à Nice, et qu'on le mène à Paris. J'aurais mieux aimé qu'il y fût allé par son propre mouvement, et qu'il eût voulu suivre mes conseils, car, depuis trois ans, je l'ai pressé très fortement, et j'apprends aujourd'hui que le juge de Grasse, qui est allé faire à Saint-Auban la recherche des effets du chimiste, a trouvé dans son cabinet une de mes

⁴⁶ Archives XII, 61-64. Hay una posdata de Soanen en la que dice que se la ha dado en mano a su secretario y que sea mostrada al Señor Ministro, incluso al Rey. Seguidamente, otra posdata de M. d'Argenson dice “Je ne vois point à qui cette lettre est écrite.”

lettres où je l'exhortais fort d'obéir au Roi; et elle sera, entre plusieurs autres, une preuve de mon inviolable fidélité, puisqu'on me dit que cette lettre-là est envoyée à M. Desmarets. Je suis affligé des traitements qu'on fait au pauvre captif, et surtout de ce qu'on le mène avec ignominie, garrotté pieds et mains, parce que j'ai appréhendé jusqu'ici que cela n'effarouchât cet esprit et ne fût contraire aux intérêts du Roi, si cet homme prenait un travers d'opiniâtreté, ou venait à mourir dans un transport de chagrin.

Mais je viens d'être consolé, et je vous fais part de ma joie, en ayant l'honneur de vous apprendre que de Lisle est enfin résolu de satisfaire le Roi, et qu'il me l'a mandé en termes formels par sa lettre que je ne reçois qu'en ce moment. En voici la copie, mot à mot.

Je vous prie d'avoir la bonté déporter ma bouteille de poudre métallique à Paris, afin que je puisse faire voir la vérité de mon secret au Roi. Je vous demande toujours votre protection. J'ai été arrêté à Nice, et on me conduit à Marseille, à M. le comte de Grignan, pour me mener à Paris. Je vous prie d'y être plus tôt que moi, puisque vous êtes tout mon appui et le seul ami que j'aie au monde.

Vous m'avez fait savoir trop clairement par mon neveu, M. du Bourget, que le Roi souhaitait, qu'en cas que de Lisle allât à Paris, je m'y rendisse sans délai avec ses poudres, pour les y apporter plus sûrement, et pour mieux engager le chimiste à faire son devoir. Vous m'en avez, dis-je, trop bien averti pour y manquer, et dès que j'ai su la nouvelle de la prise, je me suis préparé à mon départ pour lundi 16 du mois, mais je vous avoue que je craignais beaucoup de courir en vain. Je suis aujourd'hui tiré de cette crainte, puisque je vois maintenant à coup sûr par la lettre de de Lisle que mon voyage sera heureux, et mon zèle pour S. M. bien satisfait, mais je crois qu'il serait fort à propos pour le bien du service, et pour mieux assurer ce succès, qu'on adoucît la captivité de l'homme, qu'on lui ôtât ses cordes et ses opprobres, n'y ayant rien à craindre d'une personne désarmée, quand elle est gardée par sept ou huit archers avec des armes. Si vous vouliez obtenir cet ordre, et lui faire savoir sur sa route que le Roi a bien voulu accorder cette grâce à mes très humbles prières, cela ouvrirait plus que jamais son cœur à tous mes conseils, et le Roi en serait mieux servi. Je n'agis que pour S. M., et je vais courir pour elle, de bon cœur, résolu de faire ce long voyage à cheval, faute de pouvoir prendre d'autres voitures, et malgré les neiges de ma tête, qui sont plus

*fâcheuses que celles de ma montagne, je vous rendrai compte de vive voix sur tout le reste”.*⁴⁷

El viaje de Delisle a París se desarrolló como una verdadera pesadilla, lloviendo desde Valence, solo con sus guardianes, su criado retenido en Marsella, por estar enfermo en el fuerte Saint Jean. Sacando provecho de que el coche se encenaga y vuelca, intenta entonces una evasión desesperada por el campo. He aquí el testimonio del cabo Tornier, el jefe de la escolta: «L'estois à costé de ce malheureux qui estoit ployé dans son manteau et je tenois par un bras et le Suisse estent de l'autre costé, qui lui faisoit de mesme. Et dans le moment qu'on se forsoit à faire relever les mulets, je ne scey si par un art diabolique ce malheureux fit un si grand effort de ses bras qui cassa ses menottes et d'un coup de son bras gauche, il renversa le Suisse, il s'arracha de mes mains en courant à toutes jambes dans un pays détestable». Uno de los guardias se lanzó entonces a caballo a perseguir al fugitivo, pero el caballo vuelca al saltar una fosa. Otro de los guardias dispara sobre Delisle tres disparos con su pistola, alcanzándole por detrás, dejándolo parado en ese mismo lugar. Soanen, alcanza el convoy en Briare, intentado elevar la moral de su protegido.

Finalmente, el 14 de abril de 1711 Delisle entra en La Bastilla. Aunque atado, se le trata con delizadeza y se le propone reemprender sus operaciones en una sala del castillo. Noitiel invita al Gobernador de la Bastilla a proporcionar al alquimista el oro y la plata necesarios para las experiencias. Tomando algo de confianza Delisle pide los ingredientes y los objetos que tenía del castillo de Saint Auban, y reinicia así sus operaciones el 1 de agosto de 1711, para alivio de los que esperaban "que esté en estado de justificar la verdad de su secreto" («qu'il soit en état de justifier la vérité de son secret»). La famosa escritora libertina Anne Marguerite Petit Dunoyer (1663-1729), más conocida como Madame Du Noyer, contó estos momentos así:

“On en fait ici di terribles pour lui, en lui envoyant de l'argent, des grains, des Troupes & des armes, au hasard d'épuiser entièrement le Royaume: car je ne vois pas qu'on puisse imaginer de nouvelles ressources; tout a été mis en œuvre jusqu'ici, excepté le secret de faire ce qu'on appelle le grand-Oeuvre, dont l'Evêque de Senès en Provence a voit flatté la Cour, en propoiant un Provençal qui se vançoit de sçavoir cet

⁴⁷ Archives XII, 64-65. Carta de Soanen a Noitiel, 14 de mayo de 1711.

admirable secret , & de pouvoir produire ce métal si précieux et si nécessaire à la France, dans une conjoncture comme celle-ci. Mais c'étoient des illusions; car lorsqu'on a voulu presser cet homme là-delfus, & l'obliger à faire ce dont il ne s'étoit peut-être vanté qu'en plaisantant, on ne l'a pas trouvé fort disposé à l'exécution, ce qui a obligé le Comte de Grignan, Lieutenant de Roi dans cette Province, de donner des Gardes à ce malheureux, & de le faire conduire à Paris comme un criminel. Cette violence l'a engagé à le devenir effectivement; car il a fait rébellion en chemin, & a blessé quelques-uns de ses Gardes en voulant tâcher d'échapper de leurs mains. Un pareil procédé aggrave sa peine; car on vient de le conduire, pieds & poings liés, à la Bastille, d'où il ne pourra pas se tirer si aisément que notre Abbé; & cela pour le punir d'avoir donné de fausses espérances. Il y auroit eu franchement quelque espèce de chimère à faire attention sur une chose de laquelle il y a long-temps qu'on doit être revenu; & il me femble qu'il y a auisi un peu trop de cruauté à punir ainsi un malheureux visionnaire. Quoi qu'il en soit, voilà l'occafion de faire de l'or tout-à-fait manquée; car il n'y a pas apparence que ce prétendu Chymiste se perfectionne dans cet Art au lieu où il est, la Bastille ne me paroissant pas un laboratoire fort propre à cela; & quand il seroit vrai qu'il auroit cette science si recherchée, & si peu trouvable, il n'y auroit guères d'apparence non plus qu'il voulût la mettre en pratique; & la manière dont on s'y prend pour l'y engager, n'est pas autrement fort engageante.”⁴⁸

Los informes señalan que el 28 de septiembre estaba preparando el aceite de sol, el agua magistral y el polvo metálico. El alquimista se entrega a todo tipo de experiencias en presencia de personajes de alto rango, pero sus heridas no se curaban⁴⁹. Los días 24 y 31 de octubre, una tentativa de transmutación falla: los polvos traídos por Soanen son inoperantes⁵⁰. Los fracasos se repitieron los días 5, 21 y 23 de noviembre tras la elaboración de más polvos⁵¹, así como los días 1 y 11 de diciembre⁵². Su crédito va

⁴⁸ Du Noyer, A.-M., *Lettres historiques et galantes de Madame Du Noyer, contenant Différentes Histoires, Aventures, Anecdotes curieuses & singulieres*, Londres, Jean Nourse, 1741 (nouvelle édition), Lettre LXXIV, 36-37.

⁴⁹ Archives, XII, 65. PONTCHARTRÂIN A BERNAVILLE. 11 août 1711. “Vous avez la même négligence en ce qui regarde le faiseur d'or, duquel vous ne me mandez rien, soit par rapport à sa santé, soit par rapport à son travail; je vous prie donc d'avoir plus d'attention sur ces sortes de choses.”

⁵⁰ Archives, XII, 65-66. BERNAVILLE A PONTCHARTRAIN. Paris, 24 octobre 1711. “La santé de notre faiseur d'or n'est pas encore fort bonne; sa plaie est encore ouverte, d'où il sort souvent des esquilles; il se dispose cependant, et M. l'évêque de Senez aussi, à travailler bientôt”.

⁵¹ Archives, XII, 66. BERNAVILLE A PONTCHARTRAIN. Paris, 5 novembre 1711. “Il n'y a rien de nouveau pour mademoiselle de la Mézangère; elle se porte présentement assez bien. A l'égard du faiseur d'or, il travaille à ses préparations dont le succès n'est pas certain”.

desapareciendo y Delisle ya es visto como un impostor, según carta del 22 de diciembre enviada por Nicolás Desmarests a d'Argenson⁵³. En enero de 1712 se le propone una última experiencia con las cosas enviadas desde la Provenza por el obispo Soanen⁵⁴. Soanen sostiene que lo mejor que le puede pasar ante estos rumores es realizar un interrogatorio ante su protegido. Por su parte, Delisle dijo que aceptaría trabajar para el rey si se le trataba con benevolencia. En caso contrario “*on lui couperait plutôt la teste que de tirer de lui son secret*”. Parece que el “embastillado” desde este momento abandona sus experimentos, a pesar del apoyo urgente del Sr. de Senez y del Sr. du Bourget. Había repetido tantas veces sus intentos, y no había llegado a hacer nada que sabía que iba a seguir atado de pies y manos en la Bastilla. El 20 de enero un nuevo fracaso, que siempre atribuye a la herida que tiene abierta. Una semana después, el 27 de enero, el marqués de Argenson procede con el interrogatorio, por orden real, en la gran sala del castillo de la Bastilla. Desamparado y sin apoyos, se apoya contradictoriamente en los periodos para la elaboración de los elementos útiles para sus experiencias. Cansado, respondiendo al juzgado imprudentemente, parece huir y negarse a entregar su secreto, y parece burlarse del teniente de policía. Cuatro días más tarde, el 31 de enero a las 10 de la noche, tomado por los vómitos, Delisle muere. Avergonzado, M. d'Argenson declarará: “*C'était un insigne fripon, qui a mieux aimé mourir que de révéler le secret de ses friponneries*”.⁵⁵ :

⁵² Archives, XII, 66. BERNAVILLE A PONTCHARTRAIN. Paris, 1^{er} Decembre 1711. “Notre faiseur d'or travailla hier pour faire de la poudre de projection. M. l'évêque de Senez apporta des poudres et des bouteilles; il mil le feu au fourneau eu présence de M. de Nointel, du sieur de Launey et de 3 officiers de la Monnaie, nommés par M. Desmarests, et après avoir bien soufflé pendant près de 3 heures, il ne fit rien. M. de Senez et M. de Bourget, son neveu, sont venus ce matin. Nous avons été chez lui pour savoir ses intentions ; il a dit qu'il fallait recommencer l'opération, mais auparavant faire une nouvelle préparation pendant 15 jours ou 3 semaines ; il se porte un peu mieux depuis 3 jours, cependant sa santé n'est pas bonne ; il est faible et son estomac fort derange”.

⁵³ Archives, XII, 67 DESMARETS A D'ARGENSON. Versailles, 22 décembre 1711. “Vous êtes sans doute informé que de Lisle, qui prétend avoir le secret de convertir le fer et le plomb en or et en argent, est depuis plusieurs mois à la B. Quelques circonstances qui sont survenues ont déterminé le Roi à le faire interroger pour prendre un parti convenable, et S. M. a jeté les yeux sur vous; je ne vous expliquerai point les faits qui doivent faire la matière de cet interrogatoire, parce que M. de Noinlel doit vous en remettre le mémoire”.

⁵⁴ Archives, XII, 67, M. LEBRET A DESMARETS. Aix, 2 janvier 1712. “M. l'évêque de Senez m'envoya il y a quelques jours une lettre que de Lisle écrivait à l'abbé de Saint-Auban, et me la recommanda comme importante; je l'ai fait remettre en main propre à l'abbé de Saint-Auban, lequel m'a fait envoyer par la poste la boîte ci-jointe, avec la réponse qu'il fait à de Lisle, et que j'ai l'honneur de vous adresser. J'ai pris toutes les précautions que j'ai pu pour que les trésors que cette boîte peut contenir ne soient point gâtés en chemin”.

⁵⁵ HPhP, 95-98.

*“Le pauvre de Lisle finit hier tous ses interrogatoires par sa mort, qui arriva hier sur les 10 heures du soir. Sa maladie commença, sur les 5 heures du matin, par un vomissement qui lui était fort ordinaire et qui redoubla de deux heures en deux heures; mais comme on n’y remarqua rien de singulier, on se contenta de lui faire les remèdes qu’on était en usage de pratiquer quand les mêmes accidents lui arrivaient, et l’on n’y vit rien, sinon qu’un demi-quart d’heure avant qu’il expirât, il lui prit une faiblesse qui lui fit perdre la parole et la connaissance, en sorte que l’on ne s’aperçut pas de son dernier soupir. On dit cependant que toutes ses drogues étaient renfermées et n’ont pas été à sa disposition; j’ai appris seulement que, depuis son interrogatoire, il désirait mourir, et il a même fait entendre à ceux qui le servaient qu’il aurait bien voulu qu’on le lui eût fait subir dans le temps qu’il était si mal, parce qu’il en serait mort de chagrin. Si j’apprends quelque chose de plus, j’aurai l’honneur de vous en informer aussitôt. Au reste, la mort naturelle ou précipitée du malheureux fait, ce me semble, assez connaître que c’était un insigne fripon qui a mieux aimé mourir que de révéler le secret de ses friponneries. Je ne me donne point l’honneur d’écrire sur ce sujet à M. Desmarests, parce que je suis persuadé que vous voudrez bien l’en informer vous-même”.*⁵⁶

Tras la autopsia se cree conveniente decir que fue muerta natural, no descartando el suicidio por envenenamiento, al menos hasta que su protector, el obispo de Senez, vuelva a su diócesis:

*“Voilà une copie de mon procès-verbal et du rapport des chirurgiens et des médecins de la B., qui ont assisté à l’ouverture du corps de ce malheureux Provençal nommé de Lisle qui, sans doute, a mieux aimé mourir que de révéler le secret de ses friponneries. Il semble, suivant ce rapport, que sa mort est toute naturelle; cependant je soupçonne toujours qu’elle a été précipitée, et j’aurai l’honneur de vous dire vendredi matin les motifs de ma conviction. On continuera de tenir cette mort secrète, comme on le pratique ordinairement, jusqu’à ce que vous nous ayez fait savoir si M. le contrôleur général juge à propos qu’on la rende publique, et il sera bon d’attendre au moins jusqu’à ce que M. l’évêque de Senez s’en retourne dans son diocèse”.*⁵⁷

⁵⁶ Archives XII, 67 D’ARGENSON A M. DE NOINTEL, 1er février 1712.

⁵⁷ Archives XII, 67 D’ARGENSON A M. DE NOINTEL, 3 février 1712.

Launey, el Director de la Moneda, hizo coger los residuos de las experiencias del alquimista, los cuáles, vueltos a fundir, dieron 6 granos y medio de oro de 22 quilates, prueba que estas gangas metálicas contenían oro⁵⁸. El acta oficial de su muerte no será firmada hasta el 24 de junio de 1712. Anne Caille, su esposa, tendrá en posesión la apreciable herencia de Jean Troin: las piezas y lingotes de oro y plata en calidad de administradora de su hija Marguerite Troin. Además de los bienes en Provenza y 4.200 libras en Menton, que rentaban 210 libras anuales. A los treinta y nueve años, la Bastilla parece haber visto en este testamento como un hombre rico y capaz de sotener a un criado, además de ser digno de un cierto reconocimiento social

⁵⁸ Archives XII, 68 LE MÊME A M. DESMARETS. 14 février 1712. “Vous recevrez avec cette lettre une copie du procès-verbal que j'ai fait de ce que de Lisle, prétendu faiseur d'or et certainement un très insigne fripon, voulait qu'on jetât comme inutile ou plutôt avait coutume de s'approprier, en affectant de lui donner le nom de caput mortuum, quoiqu'il sût bien qu'il y avait de l'or, et que celui qu'on y avait mis ne s'était pas évaporé, comme il avait eu l'insolence de le dire; il s'est en effet trouvé le poids de 2 onces 6 grammes et demi à 22 carats, que j'ai l'honneur de vous envoyer; mais danar l'autre matière condensée, il avait dit à M. l'évêque de Senz qu'il y avait de l'or, et à M. de Launay, directeur de la monnaie des médailles, qu'il n'y en avait pas ; il ne s'y en est pas trouvé du tout, quoique ce fût, disait il, cette matière sublime qui devait opérer de si rares merveilles ; enfin il ne trompera plus personne, et il aurait été seulement à désirer qu'il eût détrompé avant sa mort ceux dont il avait fasciné les yeux et séduit la crédulité.”